

Rapport Annuel 2017

Offrir, de manière novatrice, économique et prudente, des services de gestion des placements et d'administration de prestations qui tiennent compte des enjeux propres aux fonds du secteur public.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Michael W. Walton

Président du conseil
Membre du comité des ressources humaines et
de la rémunération, du comité de vérification et
du comité de gouvernance

Michel Allain, FCIA, FSA

Administrateur
Membre du comité des ressources humaines et
de la rémunération

David Losier, CPA, CGA, ICD.D

Administrateur
Membre du comité de vérification et du comité
de gouvernance

Tim Mawhinney, FCIA, FSA, CERA

Administrateur
Membre du comité des ressources humaines et
de la rémunération

Cathy Rignanesi, FCPA, CA

Administratrice
Présidente du comité de vérification
Membre du comité de gouvernance

Wiktor Askanas, Ph.D

Vice-président du conseil
Président du comité des ressources humaines
et de la rémunération

Donna Bovolaneas, FCPA, FCA

Administratrice
Présidente du comité de gouvernance
Membre du comité des ressources humaines et
de la rémunération et du comité de vérification

Eleanor Marshall, CPA, CA, CFA

Administratrice
Membre du comité de vérification

Daniel Murray, CPA, CA

Administrateur
Membre du comité de vérification

Nancy Whipp, FCPA, CA

Administratrice
Membre du comité des ressources humaines et
de la rémunération et du comité de gouvernance

DIRIGEANTS

John A. Sinclair

Président et chef de la direction

Jan Imeson, CPA, CA

Chef des finances

Inge Després

Secrétaire de société

Jonathan Spinney, CFA

Chef des placements

Troy Mann, FCPA, FCGA

Chef des opérations de pension et des avantages sociaux

Brent Henry, CPA, CA

Chef de la conformité

COORDONNÉES

Vestcor Inc.

440, rue King
Tour York, bureau 680
Fredericton (N.-B.) E3B 5H8

Téléphone : 506-444-5800
Télécopieur : 506-444-5025
Site Web : www.vestcor.org

PRÉSENTATION

Vestcor regroupe deux sociétés privées sans but lucratif, soit la Société de gestion des placements Vestcor et la Société des services de retraite Vestcor. Elles offrent à plusieurs entités du secteur public une plateforme intégrée et efficace de services de gestion des placements et d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux. Le 1^{er} janvier 2018, les deux sociétés ont été fusionnées pour former Vestcor Inc.

Située à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, Vestcor est le plus important gestionnaire financier au Canada atlantique. Elle dispense des services de gestion globale des placements à huit groupes de clients qui représentent près de 16,6 milliards de dollars en actifs gérés et se charge de l'administration de 11 régimes de retraite et de 4 programmes d'avantages sociaux.

POINTS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2017

- **Société de gestion des placements Vestcor :**

- Les portefeuilles des clients pour lesquels nous donnons des conseils d'investissement ont encore une fois dépassé leurs objectifs globaux de risque et de rendement à long terme.
 - o Leurs placements à long terme ont maintenu le degré d'excellence des risques et des rendements par rapport à d'autres caisses de pension et solutions diversifiées de gestionnaires.
- Nous avons continué à dépasser, de 0,89 %, les cibles de référence des politiques de placement des clients pour les actifs sous mandat de gestion, déduction faite de tous les coûts de gestion des placements, ce qui représente près de 143,1 millions de dollars en rendement supplémentaire par rapport aux cibles de référence des politiques de placement des clients
- Notre ratio annuel des frais de gestion (RFG) est resté faible, à 0,12 % du total des actifs gérés. Pour une quatrième année consécutive, nos clients ont profité d'une baisse du RFG.
- Les actifs sous mandat de gestion avaient augmenté à 16,3 milliards à la fin de l'exercice, et un autre montant de 0,3 milliard de dollars est en cours de transition vers notre système de gestion.

- **Société des services de retraite Vestcor :**

- a dépassé chacun des principaux objectifs de rendement de l'équipe;
- a terminé la mise en application, dans le système, des nombreuses règles associées aux régimes à prestation cible des clients, ce qui a considérablement réduit nos délais d'intervention de traitement au cours de l'exercice;
- a favorisé la conception d'un certain nombre de plans stratégiques et de communication à long terme pour nos clients fiduciaires;
- a maintenu des dépenses moindres par rapport aux pairs du secteur public.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
Points saillants de l'exercice financier 2017	2
Message du président du conseil	4
Rapport du président et chef de la direction	6
Commentaires et analyse de la direction	9
Clients et services	9
Points saillants concernant l'administration	10
Coûts d'administration	13
Points saillants de l'investissement	14
Actifs gérés	14
Objectifs de rendement global du fonds	14
Rendement relatif par rapport aux indices	16
Coûts de gestion des placements	17
Rendement annuel par classe d'actif	19
Portefeuilles de titres à revenu fixe	19
Portefeuilles d'actions publiques	20
Portefeuilles de placements non traditionnels	22
Gestion des risques	24
Discussion sur la rémunération et analyse	27
Gouvernance en matière de rémunération	27
Principes de rémunération d'entreprise	28
Gestion des risques liés à la rémunération	29
Programme de rémunération	30
Incidences du rendement	32
Tableau sommaire de la rémunération	34
Aperçu du système de primes annuelles de rendement (SPA)	34
Aperçu du système de primes à long terme (SPLT)	38
Gouvernance d'entreprise	40
Rapports des comités du conseil d'administration	42
Rapport du comité de vérification	42
Rapport du comité de gouvernance	46
Rapport du comité des ressources humaines et de la rémunération	48
Lignes directrices pour l'investissement responsable	50
Relations avec l'industrie	51
Activités communautaires des employés	52
Rendement des entités de placement de Vestcor	53
États financiers combinés de Vestcor	57
Responsabilité de la direction à l'égard des rapports financiers	57

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Au nom du conseil d'administration (le Conseil) et de la direction de Vestcor Inc. (Vestcor), c'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel de l'exercice financier 2017. Ce document rend compte de toutes les activités d'exploitation de l'exercice, tant pour la Société de gestion des placements Vestcor (SGPV) que pour la Société des services de retraite Vestcor (SSRV).

Il fait également le point sur nos activités d'intégration ayant abouti au regroupement de la SGPV et de la SSRV en une seule entité nommée Vestcor Inc. Cette société, désormais reconnaissable à notre nouveau logo, évolue comme une unité unique efficacement harmonisée sous la marque « Vestcor ».

Comme l'expliquait le rapport annuel de l'exercice précédent, la SGPV et la SSRV ont été créées en vertu de mesures législatives provinciales promulguées le 1^{er} octobre 2016. Au même moment, nous avons reçu le mandat d'assurer une plateforme intégrée et efficace de services de gestion des placements et d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux à un certain nombre de régimes et programmes de ce type, ainsi qu'à d'autres fonds capitaux.

La transparence et la responsabilité demeurent l'un des objectifs essentiels de notre conseil, et ce rapport a été organisé de manière à fournir des détails sur la façon dont nos programmes d'investissement et nos activités d'administration répondent à la fois à notre mandat et aux besoins de nos clients de plus en plus nombreux.

Notre orientation stratégique

La collaboration avec notre équipe de direction en vue de rédiger un nouveau plan stratégique pour l'organisation a constitué l'une des premières mesures prises par notre conseil au début de 2017. Il est vite devenu évident que les activités de placement de la SGPV et la vocation d'administration de la SSRV se complétaient parfaitement et que leur intégration aboutirait à la création d'une organisation exceptionnelle dont la vision à long terme serait d'être *« le fournisseur de choix du secteur public en matière de services intégrés de placements et d'administration de prestations »*.

Le conseil a demandé à la direction de s'atteler immédiatement à l'intégration efficace de nos deux sociétés d'exploitation en une seule entité, tout en définissant les objectifs stratégiques à plus long terme qui permettront à Vestcor de continuer à dépasser les exigences de ses clients du secteur public et de soutenir sa croissance continue :

- Faire progresser la gouvernance, la gestion et l'efficacité organisationnelle de Vestcor.
- Répondre aux besoins de nos clients en matière d'administration des régimes de retraite et des avantages sociaux grâce à des pratiques efficaces et à des mesures d'élaboration prudentes.
- Atteindre les objectifs de placement à long terme de nos clients grâce à des conseils de placement prudents et à des stratégies de gestion du risque bien exécutées.
- Recruter, former et conserver une équipe de spécialistes compétents et expérimentés.
- Renforcer et étendre les communications et les relations avec les intervenants.
- Préconiser des solutions économiques et efficaces en matière de technologie de l'information, de gestion des données et de communication de l'information aux clients.

Conseil d'administration de Vestcor

Notre conseil d'administration et ses comités de gouvernance, de vérification, et des ressources humaines et de la rémunération sont restés très actifs durant l'exercice, comme le démontrent les sections de ce rapport qui les concernent. Outre nos activités de planification stratégique, le conseil a examiné et révisé l'ensemble de la documentation de Vestcor sur la gouvernance, y compris en faisant la mise à jour de notre cadre de gestion des risques d'entreprise à l'échelle de la société. Ce cadre demeure un moyen précieux d'aider notre conseil et la direction à réagir aux fluctuations des risques.

Vestcor a désormais passé le cap de son premier anniversaire, et le conseil souhaite procéder à une auto-évaluation au cours du prochain exercice. Les résultats obtenus feront l'objet d'une analyse approfondie qui donnera lieu à l'établissement d'objectifs d'amélioration de la gouvernance.

Reconnaissance du service dévoué

Au nom du conseil, je tiens à remercier notre équipe de direction qui a contribué à la réussite de l'intégration et pour avoir, cette année encore, aidé nos clients à atteindre leurs buts et objectifs. J'aimerais également remercier les membres du conseil d'administration de la Société Vestcor, notre société propriétaire, pour les activités de soutien et de surveillance menées tout au long de l'année.

Enfin, à titre d'organisation sans but lucratif guidée par une vision stratégique, Vestcor reste en phase avec les intérêts de nos divers clients, et j'aimerais rappeler aux lecteurs que de nombreux documents sur la gouvernance sont à leur disposition sur notre site Web à www.vestcor.org.

À mon avis, ce rapport annuel rend compte en détail des activités de notre société pour l'exercice financier 2017. J'encourage toutefois les parties intéressées à poser leurs questions éventuelles ou à formuler leurs commentaires à comments@vestcor.org.

Le tout respectueusement soumis,

Le président du conseil, Vestcor Inc.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michael W. Walton'.

Michael W. Walton

3 avril 2018

Fredericton, au Nouveau-Brunswick

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Je suis ravi de vous informer que l'exercice financier de 2017 s'est révélé faste pour la Société de gestion des placements Vestcor (SGPV) et pour la Société des services de retraite Vestcor (SSRV), qui ont toutes deux atteint les buts et les objectifs de leurs clients. Chacune d'entre elles s'est activement consacrée à l'intégration de ses équipes d'employés et de ses activités dans Vestcor Inc., ainsi qu'à démarrer l'exécution de notre nouveau plan stratégique. En ce qui concerne l'intégration, il convient de mentionner la transition réussie de l'équipe de la SSRV vers une toute nouvelle plateforme de technologies de l'information.

Notre programme de placement actif a continué à dépasser les objectifs à long terme de nos clients, tandis que les indicateurs de résultat de nos services se sont encore améliorés pour ce qui est des activités d'administration des régimes de retraite et des programmes d'avantages sociaux. Nous avons également eu le plaisir de signer une entente de gestion des placements qui nous permettra d'accueillir un nouveau régime de retraite à risques partagés sur notre plateforme à partir du 1^{er} janvier 2018. La croissance de notre base d'actifs gérés a encore contribué à réduire le ratio des frais de gestion pour tous nos clients investisseurs, qui profitent des économies d'échelle découlant de notre structure d'organisation sans but lucratif.

Parallèlement, Vestcor a continué à assister nombre de ses clients dans le cadre de leurs activités de développement stratégique de politiques de placement et à administrer nombre de leurs principaux processus de gouvernance et d'organisation. Notre vaste expérience dans la gestion de nombreux régimes de retraite à prestations cibles et notre structure à faible coût restent en phase avec les besoins et les intérêts de nos clients.

Gestion des placements

Le programme de placement de Vestcor continue à produire des rendements à long terme qui répondent aux objectifs de placement de nos clients, à très faible risque. Il a continué à dépasser les exigences de rendement et de risque de nos plus importants clients de régimes de retraite à prestations, tout en restant très concurrentiel par rapport à d'autres types de solutions de gestion des régimes de retraite et de fonds communs équilibrés, selon le coût de base rajusté à long terme.

Nous sommes ravis de mentionner plus bas dans ce rapport que nous avons encore dépassé **notre objectif primaire en matière de placement, soit donner des résultats supérieurs aux rendements à long terme** attendus par nos clients, **ainsi que notre objectif secondaire consistant à produire des rendements à valeur ajoutée** surpassant les indices de référence fixés par leur politique de placement après déduction de tous les frais de gestion relativement faibles. Notre capacité à offrir, sur le long terme et à faible coût, des rendements supérieurs aux indices de référence des clients demeure un excellent avantage pour ces derniers.

Le rendement brut pour la totalité des fonds gérés s'élève à 8,03 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, avec un ratio des frais de gestion d'environ 0,12 %. Le rendement brut annualisé à long terme sur quatre ans atteint 8,62 %, et notre rendement depuis la création de l'organisation en 1996 est de 7,33 %.

Le rendement total du portefeuille de fonds globaux à valeur ajoutée a dépassé de 0,89 % les indices de référence mixtes des clients fixés par les politiques de placement et nos frais de gestion. Ce rendement a fait augmenter les revenus de placement de nos clients d'environ 161 millions de dollars grâce aux opérations de gestion active du portefeuille qui ont surclassé leurs indices de référence, soit environ 143 millions de gains nets supplémentaires après paiement des 18 millions de nos coûts d'exploitation totaux.

Encore une fois, ces résultats de gestion active des placements prouvent que notre stratégie gagnante de gestion active associée à de faibles dépenses peut considérablement faire grimper les gains pour nos clients. Il s'agit d'un résultat particulièrement intéressant alors que tout semble indiquer qu'il faut s'attendre à un environnement d'investissement futur de faibles rendements.

Le total des actifs gérés est passé de 15,7 milliards pour l'exercice antérieur à 16,6 milliards de dollars, ce qui constitue un sommet jamais atteint. Cette augmentation des actifs découle des revenus nets des placements (1,2 milliard de dollars), du montant net des versements aux clients (295,9 millions de dollars) et de l'ajout des actifs de nouveaux clients (12,2 millions de dollars).

Activités portant sur la retraite et les avantages sociaux

Nos équipes d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux ont continué à faire progresser leur priorité stratégique et répondu aux besoins des clients par des solutions efficaces et rentables dans les domaines de l'informatique, de la gestion des données et de la production de rapports destinés aux clients.

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons terminé la mise en œuvre de l'ensemble des règles détaillées du régime à risques partagés des clients dans notre système d'administration des régimes de retraite. Cette étape a déjà permis d'améliorer nos capacités de prestation de services et nos délais d'intervention auprès des participants de nos clients de régimes. Un projet d'examen du système de retraite de plus longue haleine a été entrepris pour maintenir les gains d'efficacité des services aux participants et réduire le risque opérationnel pour nos clients.

L'équipe de services de soutien aux conseils des pensions a considérablement fait avancer les choses en aidant les fiduciaires de nombre de nos groupes de clients à atteindre plus efficacement leurs objectifs de gouvernance. Nous avons coordonné plusieurs séances de planification stratégique et activités de communication de nos clients, et ainsi pu continuer à aider ces groupes à remplir leurs nombreuses responsabilités. Nous attendons également avec impatience le lancement de notre nouveau site Web www.vestcor.org au début de 2018. Ce site a été conçu pour simplifier l'accès aux renseignements sur les retraites et les avantages sociaux de nos clients, et pour en faciliter la compréhension.

Vestcor et ses groupes de clients restent axés sur l'amélioration de la qualité et la rapidité de ses services aux participants des régimes. Notre équipe des services aux participants a bien avancé dans la mise en place d'un vaste programme d'information des employés et des employeurs pour un certain nombre de régimes de retraite et d'avantages sociaux que nous administrons et, jusqu'à présent, les commentaires provenant de notre enquête de suivi sur le service aux participants se sont révélés très utiles et encourageants.

Perspectives

Bien que nous soyons toujours ravis d'aider nos clients à atteindre leurs objectifs, nous avons toutefois conscience qu'un certain nombre de risques subsistent. La plupart des marchés des placements ont atteint des sommets en matière d'évaluation. Par essence, l'incertitude politique et le protectionnisme croissants risquent d'influencer la croissance économique mondiale, et les menaces informatiques restent préoccupantes pour le milieu des affaires.

Pour les mêmes raisons que lors de l'exercice précédent, nous maintenons le cap sur la prise prudente de risques d'investissement sous forme d'actions et de crédit. Il importe de noter que la croissance économique mondiale et les gains des sociétés sont restés excellents. Nous savons toutefois que de nombreuses banques centrales ont commencé à réduire leurs programmes de stimulation de la relance monétaire à long terme à des degrés divers et que de

nombreux pays continuent à envisager des mesures commerciales plus protectionnistes, comme l'ALENA et le Brexit.

Nos perspectives à plus long terme restent très modestes. La plupart des portefeuilles de placement des régimes de retraite clients de Vestcor restent orientés vers des actifs publics de faible volatilité, et nous nous attendons à ce que cette approche, parallèlement à l'exposition à nos stratégies de rendement absolu, continue à réduire la volatilité et à améliorer le rendement par rapport à une combinaison traditionnelle de marchés boursiers et obligataires. Les résultats des portefeuilles continueront à dépendre fortement des possibilités d'amélioration des rendements par l'intermédiaire de la gestion active à faible coût.

Comme indiqué plus tôt, notre administration a lancé un projet d'examen du système de retraite et, sous la surveillance de notre Comité de gestion des risques liés aux technologies de l'information, continue à consacrer du temps et des ressources à garantir l'efficacité et la sécurité de nos systèmes. Parallèlement, Vestcor reste activement engagée dans plusieurs associations professionnelles nationales et entretient de nombreuses relations avec des homologues pour s'assurer de fournir les meilleurs services qui soient à ses clients et autres intervenants.

L'équipe de direction de Vestcor, appuyée par notre conseil d'administration et notre nouveau plan stratégique, a hâte de relever tous ces défis. Nous sommes convaincus que nos placements bien diversifiés misant sur la durée et nos programmes d'investissement et d'administration des avantages sociaux nous permettront de continuer à atteindre les buts et les objectifs de nos clients.

Le tout respectueusement soumis,

Le président et chef de la direction, Vestcor Inc.



John A. Sinclair

Le 3 avril 2018

Fredericton, au Nouveau-Brunswick

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Les commentaires et l'analyse de la direction permettront au lecteur d'interpréter les grandes tendances, les résultats et la situation financière de l'organisation. Les principaux éléments des états financiers annuels combinés y sont expliqués et il convient de lire le présent document avec les états financiers annuels combinés et leurs notes complémentaires.

Par ailleurs, les commentaires et l'analyse de la direction peuvent renfermer des énoncés prospectifs reflétant les objectifs, les perspectives et les attentes, assortis de risques et d'incertitudes. Les énoncés prospectifs contiennent généralement des termes comme « nous pensons », « nous nous attendons à », « peut », « pourrait », « vise à », « continue » ou « estimation ». Nous invitons le lecteur à ne pas se fier indûment à ces énoncés, car plusieurs facteurs importants pourraient infléchir concrètement les résultats réels par rapport aux attentes exprimées dans les énoncés prospectifs.

Ce rapport annuel porte sur le premier exercice complet des activités combinées de la Société des services de retraite Vestcor (SSRV) et de la Société de gestion des placements Vestcor (SGPV), connues collectivement sous le nom de Vestcor. Les états financiers combinés de la période de comparaison portent sur la période de trois mois qui a suivi le transfert de propriété, le 1^{er} octobre 2016, des deux entités du gouvernement du Nouveau-Brunswick à la Société Vestcor, un organisme sans but lucratif et sans capital-actions dont les membres/propriétaires sont le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) et le Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB).

Notre site Web, www.vestcor.org, propose également les états financiers audités des diverses entités de placement de Vestcor pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces entités sont des fonds communs de placement structurés en fonds en fiducie à participation unitaire pour lequel la SGPV fait office de fiduciaire, ou en sociétés en commandite pour lesquelles une filiale détenue entièrement par la SGPV, Vestcor Investments General Partner Inc., fait office de commandité. Ces entités de placement de Vestcor ont été créées afin d'optimiser le rendement de placements privés tout en respectant les stratégies d'investissement issues des décisions de chacun de nos clients en matière de composition de l'actif.

Clients et Services

Vestcor dispense des services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux ainsi que des services de gestion de placements à une grande variété de clients du secteur public. Le 31 décembre 2017, le nombre de ces clients s'élevait à 18. Les activités liées à l'administration visent plus de 96 000 participants aux régimes, et les actifs gérés (AG) s'élevaient à 16,6 milliards de dollars en date du 31 décembre 2017.

Nous souhaitons réaliser notre vision en étant le fournisseur privilégié du secteur public pour les services d'administration des régimes de retraites et des avantages sociaux et de gestion des placements en offrant du soutien dans les domaines suivants :

- Gestion de placements (actions, revenus fixes, indexation sur l'inflation et placements non traditionnels)
- Conseils en matière de stratégie de placement
- Services de conformité et de mesure du rendement
- Administration des régimes de retraite
- Administration des programmes d'avantages sociaux des employés
- Services et soutien de gouvernance destinés aux fiduciaires clients
- Rapports financiers
- Gestion des risques
- Communications

Les clients sont libres de choisir la totalité ou une partie des services offerts par Vestcor. Cette dernière engage des dépenses pour les services qu'elle offre à titre de gestionnaire de placements et d'administrateur des régimes de retraite et d'avantages sociaux. Il importe de souligner que les dépenses connexes à chacun de ces services sont uniquement imputées aux clients de ces domaines respectifs.

Les frais de gestion des placements sont imputés aux clients investisseurs en fonction de leur quote-part du total des actifs gérés au jour du règlement de la facture. Lorsqu'un client a besoin d'un service de placement en particulier, les frais associés lui sont entièrement imputés.

Pour ce qui est des clients qui utilisent nos services d'administration des régimes de retraite, les coûts associés en ressources humaines leur sont imputés après évaluation annuelle des activités déployées. La répartition des coûts des systèmes d'information, d'administration et d'exploitation se fonde sur une analyse du volume de transactions et du nombre de participants à chaque régime.

Points saillants concernant l'administration

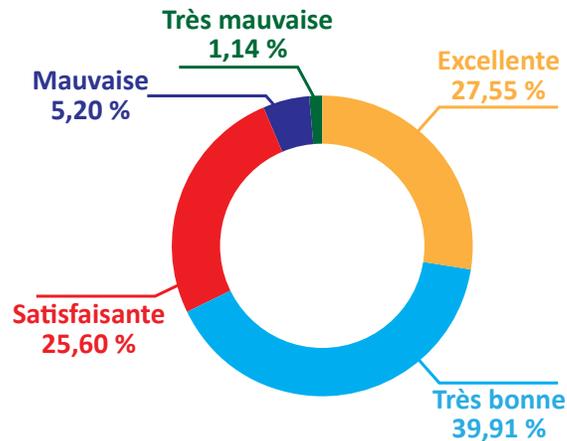
L'équipe administrative de Vestcor est chargée des activités quotidiennes de 11 régimes de retraite et de 4 programmes d'avantages sociaux pour près de 60 000 participants actifs et 36 000 participants retraités du secteur de la fonction publique provinciale, du domaine de l'éducation, des régies de la santé provinciales, ainsi que de corporations de la Couronne et autres organisations du secteur quasi-public.

L'équipe administrative est répartie selon quatre domaines : les services aux participants, les opérations et politiques des régimes de retraite, les communications aux participants, et les services de soutien aux conseils et aux comités. Voici les points saillants de 2017 pour chacun de ces domaines :

Services aux participants

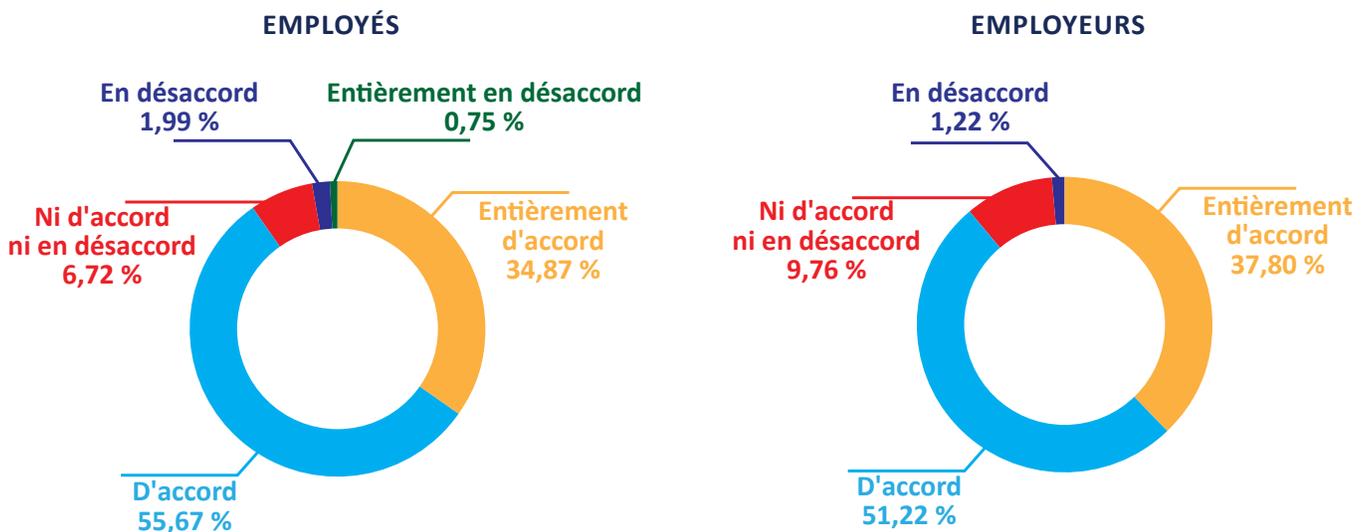
En 2017, l'équipe des services aux participants a eu plus de 26 000 échanges avec des participants, que ce soit par téléphone, par courriel ou lors de visites dans nos bureaux. Pour vérifier qu'elle répond bien aux besoins de ses clients, Vestcor a lancé plusieurs enquêtes de satisfaction des clients. Ces enquêtes ont été envoyées aux participants qui ont reçu un service en particulier de Vestcor au cours de l'exercice.

Résultats du sondage sur la satisfaction des membres à l'égard des services offerts



Vestcor a également amorcé une initiative visant à renforcer les connaissances des participants comme des employés. En 2017, plus de 1 150 participants ont assisté à nos séances d'information. Ces dernières leur ont donné l'occasion d'en apprendre davantage sur les dispositions des régimes de retraite et d'avantages sociaux auxquels ils participent. Les personnes qui ont assisté à ces séances se sont dites très satisfaites de l'information qu'elles y ont reçue.

Répondants qui estimaient mieux comprendre leur régime de retraite après avoir assisté à une séance d'information



Vestcor a également organisé des séances d'information sur place sur les régimes de retraite et d'avantages sociaux à l'intention des employeurs dans les sept districts scolaires, ainsi que pour Alcool NB, le Réseau de santé Horizon, le Réseau de santé Vitalité et les ressources humaines de Services Nouveau-Brunswick.

Opérations et politiques des régimes de retraite

En 2017, l'équipe a traité plus de 5 100 demandes en lien avec la retraite et plus de 700 demandes concernant les avantages sociaux.

Vestcor a établi des indicateurs de rendement clés avec le conseil de chacun de ses clients. Les délais de traitement se sont considérablement raccourcis depuis 2016 :

Service	Délai ciblé ¹	Volume traité en 2017	Atteint en 2017	Atteint en 2016
Demandes de rachat de périodes de service	60 jours	782	99,7 %	99,0 %
Estimations des prestations de retraite	60 jours	1 540	99,5 %	99,5 %
Départs à la retraite	60 jours	1 743	99,9 %	98,5 %
Cessations d'emploi	30 jours	944	99,3 %	90,8 %
Ruptures de mariage	42 jours	128	97,7 %	88,0 %

¹ Les objectifs peuvent légèrement différer d'un client à l'autre. Le tableau précédent porte sur le délai ciblé le plus court.

Dans un effort constant pour améliorer les services aux participants, Vestcor a résolu de dépasser les délais ciblés pour le service et de réduire les délais de traitement des estimations des prestations et des retraites à 45 jours. À la fin de 2017, on a constaté que 97 % de ces traitements avaient été effectués à l'intérieur de 45 jours.

L'équipe s'est également employée à améliorer considérablement le calculateur d'estimation de la pension en ligne qui peut servir aux participants à estimer eux-mêmes la pension qu'ils recevront. La nouvelle version a été mise en service en décembre.

Communications aux participants

En 2017, l'équipe a consacré beaucoup de temps à la planification et à l'élaboration d'un nouveau site Web axé sur les participants, qui devrait être mis en service en 2018.

Parallèlement, l'amélioration de la communication aux participants est restée l'une des priorités de Vestcor en 2017. Dans ce cadre, des stratégies globales de communication aux participants ont été mises sur pied avec les fiduciaires pour un certain nombre de nos régimes clients. Elles seront exécutées en 2018.

Services de soutien aux conseils

Vestcor continue à assurer un fort soutien opérationnel aux divers conseils et comités de nos clients. En 2017, des programmes d'orientation ont été élaborés pour aider les nouveaux fiduciaires clients. En outre, nous avons facilité le processus de prise de décision des conseils et des comités par des séances de planification, des ateliers sur l'efficacité, des enquêtes et des questionnaires.

Coûts d'administration

Les clients des services d'administration de Vestcor continuent de tirer profit de notre modèle économique d'organisation sans but lucratif et de l'attention que nous portons à leurs exigences particulières en matière de besoins et de services. Nous sommes particulièrement heureux de souligner dans le tableau ci-dessous que, malgré tous les efforts déployés par notre équipe et énumérés plus haut, le total annualisé des coûts d'administration n'a augmenté que de 1,5 % environ par rapport à l'exercice précédent.

	Exercice clos le 31 décembre 2017		Période de trois mois terminée le 31 décembre 2016	
Salaires et avantages sociaux	5 561	\$	1 249	\$
Systèmes d'information	2 046		576	
Administration propre aux clients	464		147	
Loyer de bureaux	359		90	
Bureau et entreprise	283		82	
Services professionnels	123		33	
	8 836	\$	2 177	\$

Les charges liées aux services d'administration de Vestcor comprennent les salaires et les avantages sociaux de près de 80 employés à plein temps, à temps partiel, occasionnels ou contractuels.

Point saillants de l'investissement

La description des services de gestion des placements ci-dessous couvre la période terminée le 31 décembre 2017.

Actifs gérés

Au 31 décembre 2017, les actifs gérés (AG) atteignaient approximativement 16,6 milliards de dollars répartis entre les mandats des clients suivants :

Client	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB)	7 638,1	\$ 45,9 %	7 215,1	\$ 45,9 %
Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB)	5 780,2	34,7 %	5 484,1	34,9 %
Régime de retraite des juges de la Cour provinciale (Juges)	48,8	0,3 %	45,3	0,3 %
Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (SÉNB) :				
Fonds de déclassé de Point Lepreau	351,6	2,1 %	325,9	2,1 %
Fonds de gestion du combustible épuisé de Point Lepreau	209,1	1,3 %	228,2	1,5 %
Fiducie des déchets de combustible nucléaire	160,5	1,0 %	152,0	1,0 %
Régime de pension du personnel-cadre des districts scolaires du Nouveau-Brunswick (DSNB)	4,7	0,0 %	5,6	0,0 %
Régime à risques partagés pour le personnel académique de l'Université du Nouveau-Brunswick (RRPPA)	339,3	2,0 %	313,9	2,0 %
Fonds de dotation de l'Université du Nouveau-Brunswick (DUNB)	47,4	0,3 %	31,0	0,2 %
Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du N.-B. (CES)	1,764,5	10,6 %	908,0	5,7 %
Total des fonds discrétionnaires	16 344,2	98,2 %	14 709,1	93,6 %
Fonds non discrétionnaires en transition du CES	301,2	1,8 %	997,4	6,4 %
Total des AG	16 645,4	\$ 100,0 %	15 706,5	\$ 100,0 %

Un autre client, un régime de retraite à risques partagés du milieu municipal du Nouveau-Brunswick possédant des actifs de fonds de pension de près de 200 millions de dollars, a signé une entente de gestion des placements avec Vestcor entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Nous espérons aider son conseil des fiduciaires à atteindre ses objectifs de placement à long terme, et nous sommes ravis de la confiance que l'organisation manifeste envers notre équipe.

Objectifs de rendement global du fonds

Vestcor se concentre sur deux objectifs principaux qui se résument comme suit :

- L'**objectif primaire de rendement des placements** consiste à atteindre le rendement à long terme et le risque correspondant aux cibles particulières de chaque client.

- b. L'**objectif secondaire de rendement des placements** consiste à dépasser les indices de référence des placements à long terme, après déduction des frais de gestion, de la ou des valeurs ajoutées ciblées d'après l'énoncé de la politique de placement de chaque client ou d'autres directives ou lignes directrices de ce genre.

Vestcor a également créé une autre série d'indicateurs de rendement clés (IRC) servant d'**objectifs de rendement continus** et qui sont en phase avec notre plan stratégique 2017-2022. Ces IRC sont surveillés tous les trimestres.

Objectifs primaires de rendement des placements

Objectif	Moyenne des cibles des clients à long terme	Réels Exercice clos le 31 décembre 2017	Annualisés sur 4 ans	Annualisés depuis la création
Rendement réel des fonds globaux (après inflation)	>= 4,00 % par année	6,33 %	7,00 %	5,40 %
Rendement nominal des fonds globaux	>= 6,25 % par année	8,03 %	8,62 %	7,33 %

Objectifs secondaires de rendement des placements

Objectif	Cibles à long terme	Réels Exercice clos le 31 décembre 2017	Annualisés sur 4 ans	Annualisés depuis la création
Rendements relatifs nets (après déduction de tous les coûts de gestion des placements)	>= 42 points de base par année	89,3 pb	86,6 pb	13,1 pb

Objectifs permanents d'efficacité du rendement

Objectif	Cible	Réels Exercice clos le 31 décembre 2017	Annualisés sur 4 ans
Efficacité de l'équilibrage des opérations :			
Gardien de titres	Réglementaire 90 % + 2,5 %	98,2 %	97,5 %
Courtier principal n° 1	Réglementaire 90 % + 2,5 %	95,8 %	96,3 %
Courtier principal n° 2	Réglementaire 90 % + 2,5 %	97,2 %	95,4 %
Courtier principal n° 3	Réglementaire 90 % + 2,5 %	95,9 %	n/a
Efficacité budgétaire (en excluant les primes de rendement)	100 %	85,5 %	90,5 %
Absentéisme (%)	<= 2 %	1,52 %	1,54 %
Roulement de personnel (n ^{bre})	<= 3 / année	1 / année	0,8 / année
Accès au système des TI	99 %	99,1 %	99,6 %

Rendement relatif par rapport aux indices

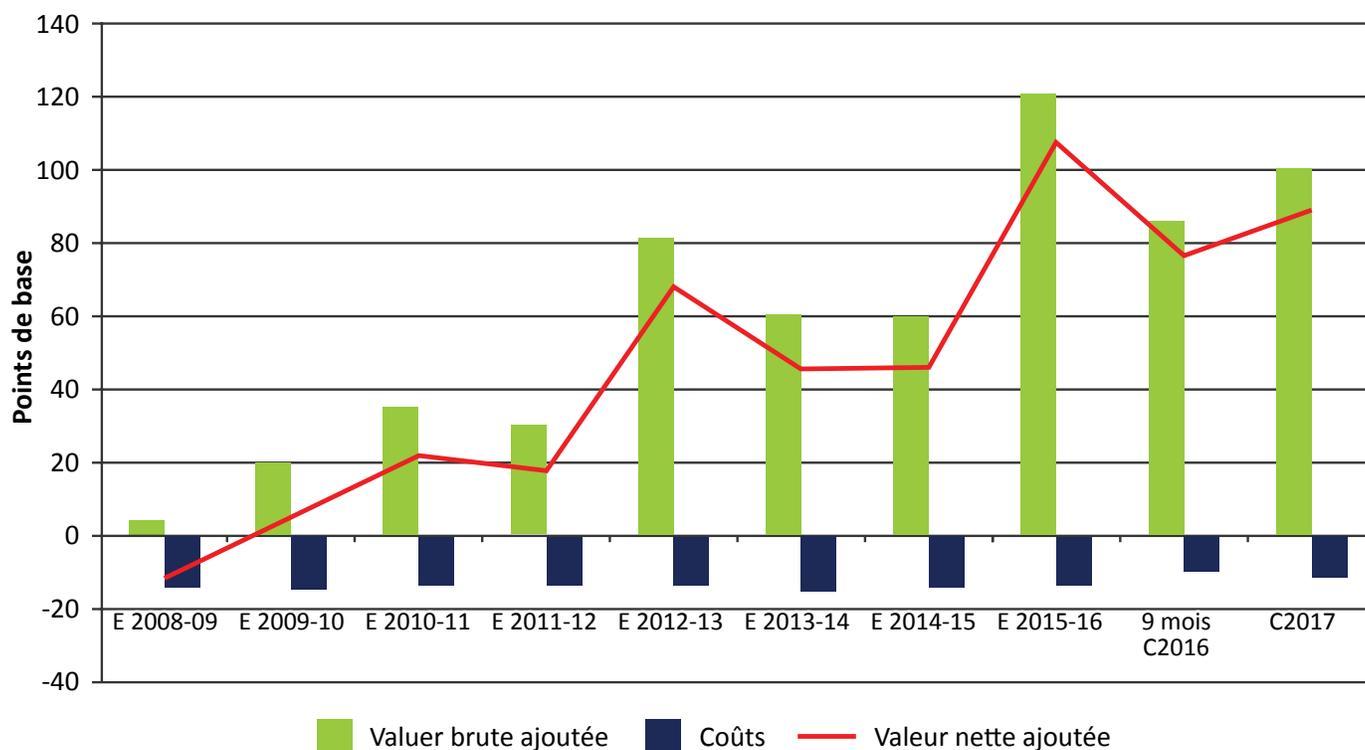
Comme l'indique le tableau ci-dessus, **l'objectif secondaire de rendement des placements** consiste à recourir à des stratégies de gestion active pour accroître la valeur des actifs de nos clients au-delà de leurs divers indices de référence pour les catégories d'actif. Cette valeur ajoutée, relative à l'indice de référence, devrait d'abord couvrir tous les coûts de gestion des placements avant de s'ajouter à un objectif supplémentaire de 42 points de base (pb) par année (0,42 %).

Nos activités globales de gestion active ont contribué à ajouter 101,2 pb de la valeur brute et 89,3 pb de la valeur nette, ce qui correspond à près de 143,1 millions de dollars après déduction de tous les frais de gestion.

Notre rendement annuel moyen en valeur ajoutée à long terme sur quatre années, déduction faite de tous les coûts, s'élevait à près de 86,6 pb par année, soit 451,3 millions de dollars en valeur supplémentaire sur la période de quatre ans. La période de quatre ans demeure la plus significative pour mesurer la performance de notre mode de gestion actif et elle est choisie pour représenter une mesure à long terme plus stable.

Le tableau qui suit montre l'histoire de nos activités à valeur ajoutée sur la période de dix ans la plus récente, ce qui inclut la période de crise des marchés financiers au cours de laquelle nous avons réduit temporairement la plupart des risques des portefeuilles pour aider à préserver les actifs.

RÉSULTATS DE LA GESTION ACTIVE



Coûts de gestion des placements

Le coût de gestion joue un rôle important dans l'évaluation du rendement des placements. Bien que la norme de la profession en la matière prévoie la déclaration des rendements bruts, ce sont les rendements calculés sans les coûts qui favorisent la croissance des actifs du client. Des coûts moindres donnent des rendements nets comparatifs plus élevés et permettent de tirer le maximum des actifs disponibles.

Les coûts de gestion des placements sont soumis à de nombreuses influences. Leur comparaison au sein de l'industrie indique qu'il est généralement plus rentable de gérer les actifs en interne plutôt que de confier la procédure de placement à des tiers externes. En outre, les stratégies de placement passives — conçues pour imiter un indice du marché — sont bien moins coûteuses que les stratégies actives qui reposent sur le jugement de spécialistes pour estimer la différence entre les possibilités de rendement et les indices de référence.

Les coûts de gestion des placements des actifs sous mandat de gestion totalisant près de 16,3 milliards comprennent ce qui suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Exercice clos le 31 décembre 2017		Période de trois mois terminée le 31 décembre 2016	
Coûts d'exploitation interne	15,6	\$	4,7	\$
Fournisseurs de services tiers				
Frais de conseils des placements	2,8		0,7	
Frais de garde de titres	0,1		0,1	
Total des coûts de gestion des placements	18,5		5,5	
Total des actifs gérés	16 344,2	\$	15 706,5	\$

Vestcor gère la majorité des actifs gérés (AG) en recourant à ses professionnels de la gestion des placements et à des systèmes technologiques qui lui permettent d'effectuer des transactions sur la scène internationale à partir de ses bureaux de Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Au 31 décembre 2017, Vestcor gérait en interne près de 85 % des AG des clients, contre 81 % au 31 décembre 2016. Cette hausse découle du transfert de près de 1,7 milliard de dollars en AG du Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du N.-B. à la gestion des placements de Vestcor à la fin de l'exercice. Les coûts découlant de la gestion **interne** des stratégies de placement, calculés par rapport à la moyenne des AG pour la période, s'élèvent à 0,116 % (soit 11,6 pb) pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2017, environ 15 % des placements étaient gérés en externe. Ces mandats externes regroupent les actifs en cours de transition (comme les actifs du régime de CES des hôpitaux) et les cas où les ressources internes ne permettent pas d'accéder à un placement donné ou à une expertise concernant une stratégie en particulier. Les coûts de gestion **externe** des placements, également calculés par rapport à la moyenne des AG, s'élèvent à 14,3 pb pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Au total, les coûts de gestion des placements étaient environ 12,0 pb de la moyenne des AG pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ce résultat est supérieur aux coûts de gestion de 12,8 pb pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2016, ce qui prouve qu'il est possible de faire des économies en augmentant le volume des actifs gérés.

Outre ces frais de gestion, les entités de placement de Vestcor doivent payer des frais de transaction associés à l'échange de titres dans chaque portefeuille. Pour les portefeuilles d'actions ouvertes, ces coûts incluent les commissions des courtiers et les frais d'emprunt, qui dépendent du volume des échanges effectués. Parallèlement, des frais de gestion et d'autres honoraires versés aux commandités et aux conseillers sont imposés sur les placements de gré, à la fois sur le placement initial et sur la période de détention. Ces coûts ne sont pas inclus dans les frais de gestion des placements ci-dessus, mais ont été déduits lors de la déclaration du rendement de chaque fonds commun, conformément aux pratiques de l'industrie (*voir le rendement des Entités de placement de Vestcor à la page 53*). Les états financiers audités des Entités de placement de Vestcor peuvent être consultés sous l'onglet Publications de notre site Web, à www.vestcor.org.

Lors de chaque exercice, nous comparons nos coûts de gestion des placements en fonction de ceux d'autres gestionnaires de régimes de retraite. Selon les données publiées par d'autres fonds semblables du secteur public, nos résultats restent excellents. Nous participons également à une enquête annuelle sur les régimes de pension à prestations déterminées effectuée par CEM Benchmarking Inc. À la lumière de cette analyse comparative, nous pouvons dire avec certitude que nos coûts sont inférieurs de 25 pb environ à la moyenne de ceux de nos homologues et de 35 pb à ceux des gestionnaires du secteur privé. Converti en chiffres, cet écart correspond pour nos clients à une économie de près de 38,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, réalisée grâce à nos faibles coûts. Cet important avantage en matière de coûts est l'un des piliers de notre prestation de services depuis notre création il y a 21 ans.

RENDEMENT ANNUEL PAR CLASSE D'ACTIF

Les renseignements suivants sur le rendement annuel des placements sont organisés selon les grandes catégories d'actif de Vestcor, et donnent la répartition détaillée par sous-portefeuille de catégories d'actif.

Vestcor propose une structure de fonds communs constitués de fonds en fiducie à participation unitaire et une structure de sociétés en commandite pour les placements de sociétés fermées, par lesquelles les clients peuvent investir selon des répartitions personnalisées pour réaliser leurs propres objectifs en matière d'investissement. Pour obtenir une description du rendement par fonds commun, consultez le rendement des Entités de placement de Vestcor (page 53).

Portefeuilles de titres à revenu fixe

Objectifs

Vestcor propose de nombreux portefeuilles axés sur les placements à revenu fixe donnant accès à un vaste assortiment de titres à échéance et de risques selon la qualité du crédit. Ces portefeuilles peuvent être combinés pour représenter les indices standards de l'industrie ou utilisés séparément pour adapter le risque en fonction d'objectifs ou d'exigences précises de placement.

Sommaire des rendements (en date du 31 décembre 2017)

Portefeuille	AG ¹ (en millions de \$)	Rendement annuel pour 2017		Rendement annualisé sur 4 ans	
		Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille	Indice de référence
Actifs à court terme	1 356 \$	1,11 %	0,56 %	1,11 %	0,66 %
Obligations nominales	2 793	2,59 %	2,18 %	4,31 %	4,00 %
Obligations de sociétés	2 828	2,93 %	3,38 %	4,38 %	4,33 %
Revenu fixe mondial	78	2,64 %	2,60 %	n/a	n/a
Obligations à long terme ²	37	9,80 %	9,80 %	6,84 %	7,23 %
Obligations à rendement réel	720	0,93 %	0,72 %	4,89 %	4,78 %

¹ Inclut les intérêts de propriété interfonds

² Fonds spécial affecté à un client

Aperçu

Les marchés mondiaux des actions à revenu fixe ont fortement été ébranlés par les événements qui se sont produits aux États-Unis en 2017. Après avoir fait un bon à la fin de 2016 suite au changement de l'administration suivant l'élection aux États-Unis, les rendements ont stagné durant l'année. Ils sont restés stables en général au cours des trois premiers trimestres de 2017, alors que les résultats économiques créaient une déception, que l'inflation restait en dessous des objectifs de la plupart des banques centrales et que les investisseurs réalisaient que le programme

économiquement viable du nouveau gouvernement américain pourrait bien tarder à se concrétiser. Cependant, au cours du dernier trimestre, les rendements se sont envolés lorsque le gouvernement républicain a finalement mis en œuvre son plan de réduction des impôts qui, conjugué à l'élimination de règlements trop lourds, a contribué à stimuler une économie déjà florissante.

En 2017, la Réserve fédérale américaine a augmenté trois fois son taux afin pour le faire atteindre entre 1,25 et 1,50 %. Après chaque hausse de taux, elle a souligné le rythme modéré de l'expansion économique tout en répétant que les conditions justifieront probablement une autre suppression progressive des mesures de relance monétaire à terme. Parmi les autres événements importants associés à la Réserve fédérale américaine au cours de l'année, mentionnons l'annonce du remplacement de sa présidente Janet Yellen par Jerome Powell, ainsi que le début de la réduction du bilan amorcée en octobre. Même si les deux annonces ont été faites bien en avance, elles n'ont étrangement eu que très peu d'effets sur le marché.

L'économie canadienne s'en est assez bien sortie en 2017, comme en témoignent des résultats relativement similaires à ceux de son voisin américain. Au cours du premier semestre, la Banque du Canada a exprimé ses inquiétudes quant au marché du logement et à la menace de protectionnisme commercial de la part des États-Unis. Elle a ensuite changé de cap pour se montrer plus belliqueuse à mesure que les prix du pétrole et que les chiffres de l'emploi recommençaient à grimper, au point même d'augmenter deux fois son taux administré à peu d'intervalles. Ces mesures ont effacé les deux réductions du taux directeur décidées en 2015. Au quatrième trimestre, la banque a assoupli sa position, nerveuse face à la force du dollar canadien et au risque de résiliation de l'ALENA. Les autres facteurs défavorables à l'économie canadienne à la fin de l'année comprenaient le resserrement des règles de financement des logements, le niveau record d'endettement des ménages canadiens et un écart presque constant entre le pétrole brut WTI et le pétrole brut canadien de l'Ouest canadien découlant du manque de limites de la capacité du transport par pipeline.

Les marchés du crédit ont connu une excellente année, ce que personne n'aurait pu prédire dans une période de croissance modérée à faible inflation et sans fléchissement marquant. Les meilleurs résultats reviennent au crédit aux entreprises, avec des écarts ramenant de nombreux émetteurs aux taux en vigueur avant la crise. Les crédits des gouvernements provinciaux s'en sont eux aussi extrêmement bien tirés, et ont retrouvé leur santé d'avant la crise de 2008 grâce à une forte demande des investisseurs étrangers.

Dans les pays autres que le Canada et les États-Unis, les rendements des titres à revenu fixe souverains sont généralement restés plus stables, bien qu'ils aient fini l'année avec une légère hausse, la plupart des économies mondiales étant entrées dans une phase de synchronisation — quoique modérée — de leurs croissances respectives. Malgré la relative immobilité des rendements durant l'exercice, nombreux ont été les pays laissant de plus en plus entendre qu'ils pourraient bientôt réduire leurs mesures de stimulation monétaire.

Portefeuilles d'actions publiques

Objectifs

Nous proposons deux grands types de portefeuilles d'actions publiques géographiquement diversifiées : des portefeuilles de capitalisation boursière standard et des portefeuilles d'actions à faible volatilité. Ces portefeuilles sont utilisés pour aider les clients à tirer profit de la croissance économique à long terme d'un certain nombre de pays selon un mode de gestion active ou passive.

Vestcor a employé d'importantes ressources pour créer des portefeuilles à faible volatilité gérés à l'interne dans les diverses régions mentionnées plus bas. Nous pensons qu'ils constituent un mode de placement rentable dans les actions publiques, surtout pour nos clients de caisses de retraite à prestations cibles, en leur assurant un rendement à

long terme semblable à celui des marchés boursiers, mais à risque nettement moindre. Depuis le lancement de notre stratégie d'action de marchés émergents à faible volatilité en 2015, nous couvrons maintenant l'intégralité du MSCI All Country World Index (l'indice mondial MSCI tous les pays) avec nos fonds à faible volatilité gérés à l'interne.

Sommaire des rendements (en date du 31 décembre 2017)

Portefeuille	AG ¹ (en millions de \$)	Rendement annuel pour 2017		Rendement annualisé sur 4 ans	
		Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille	Indice de référence
Capitalisation boursière pondérée :					
Actions canadiennes	1 461 \$	9,29 %	9,10 %	7,83 %	7,57 %
Actions américaines	914	13,74 %	13,67 %	16,70 %	16,65 %
Actions internationales	808	18,69 %	16,83 %	9,80 %	8,87 %
Faible volatilité :					
Actions canadiennes	791	10,08 %	7,77 %	10,60 %	9,23 %
Actions américaines	941	6,65 %	10,49 %	17,17 %	17,06 %
Actions internationales	871	14,29 %	13,63 %	12,25 %	10,68 %
Marchés émergents	448	17,85 %	18,40 %	n/a	n/a

¹ Inclut les intérêts de propriété interfonds

Aperçu

L'année civile 2017 a été marquée par d'excellents rendements des actions à l'échelle mondiale sur fond de croissance économique soutenue, de très bons résultats des sociétés, de politique économique extrêmement accommodante et d'inflation stable inférieure à l'objectif. L'indice MSCI All Country World a produit des rendements nets totaux de près de 15,5 % (exprimé en dollars canadiens) sur l'année, qui doivent beaucoup aux États-Unis et aux marchés émergents associés à l'indice, tandis que le Canada se faisait distancer avec un taux global de 9 %.

Outre les excellents rendements du marché boursier, l'année 2017 s'est également distinguée pour l'absence apparente de volatilité. Pour prendre un exemple, le marché boursier américain connaît généralement de 20 à 30 jours de variation annuelle des prix supérieure à plus ou moins 1 %. En 2017, on ne compte que huit mouvements de ce type, et tous les relevés de la volatilité ont affiché des chiffres très bas sur toute la période.

Comme souvent lors de périodes de fiabilité, lorsque les rendements sont excellents, les portefeuilles à faible volatilité, plus stables, n'obtiennent pas tout à fait d'aussi bons résultats sur l'année. Malgré tout, le rendement annualisé à plus long terme des fonds à faible volatilité de Vestcor reste excellent, grâce au dépassement de leur indice de référence et à des taux dépassant les grands indices boursiers sur la même période. Ces fonds profitent de la gestion active de Vestcor, qui porte une attention toute particulière aux signaux que sont l'évaluation et la qualité pour réduire davantage les risques associés aux indices de référence tout en maintenant la capacité de produire un rendement sur la durée.

Portefeuilles de placements non traditionnels

Objectifs

Vestcor propose un certain nombre de stratégies de placements non traditionnels qui aident les clients à mieux diversifier les bénéfices et les exposent à des placements susceptibles de réduire le risque associé à leur portefeuille par rapport aux marchés plus traditionnels des actions publiques et à revenu fixe.

Nos stratégies de rendement absolu visent des portefeuilles gérés en interne et constitués d'actions ouvertes conçues pour produire des rendements stables assortis d'une faible corrélation avec les rendements boursiers. Le portefeuille d'actions de sociétés fermées permet aux investisseurs d'investir dans des participations concentrées ou de contrôle, dans des entreprises à divers stades de croissance et situées dans différentes régions du monde.

Les placements dans l'immobilier et l'infrastructure donnent aux clients la capacité d'investir des capitaux dans un portefeuille diversifié d'actifs à long terme produisant un rendement constant qui, d'habitude, ajuste l'inflation sur sa durée.

Sommaire des rendements (en date du 31 décembre 2017)

Portefeuille	AG ¹ (en millions de \$)	Rendement annuel pour 2017		Rendement annualisé sur 4 ans	
		Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille	Indice de référence
Stratégies de rendement absolu	1 248 \$	5,27 %	0,56 %	4,40 %	0,66 %
Actions de sociétés fermées	642	18,28 %	14,11 %	17,46 %	11,20 %
Immobilier	856	11,27 %	5,24 %	13,41 %	10,37 %
Infrastructure	798	8,07 %	5,46 %	6,42 %	5,42 %

¹ Inclut les intérêts de propriété interfonds.

Aperçu

Notre portefeuille d'actions à rendement absolu vise à produire des rendements stables et positifs dans tous les marchés, tout en établissant une corrélation faible à nulle avec les stratégies de placement classiques, offrant ainsi des rendements attrayants et une meilleure diversification pour le portefeuille combiné. Pour y parvenir, nous gérons trois stratégies internes distinctes qui répondent respectivement à des approches de placement orientées, de base et quantitatives. Une répartition réfléchie entre les trois stratégies, associée à un cadre bien conçu de gestion des risques et de répartition du capital, permet d'atteindre l'objectif, soit des rendements positifs à faible risque, sans l'exposition imprévue découlant souvent des portefeuilles à rendement absolu et à stratégies multiples. Bien que chaque stratégie soit gérée de manière prudente et diversifiée par une équipe de gestion des portefeuilles, nous recourons aussi à une méthode combinée de budgétisation des risques du portefeuille afin de gérer efficacement le risque et de le prévoir au budget dans tous les marchés en transférant la répartition du capital et du risque vers les endroits les plus favorables en cas de besoin.

En 2017, les trois sous-stratégies ont encore une fois produit des rendements positifs et conformes aux cibles en aidant le portefeuille combiné à atteindre un rendement total de 5,27 %. Grâce à notre méthode proactive de gestion du risque et de répartition du capital, ce rendement positif s'est accompagné d'un faible risque et de la corrélation

minimale avec les marchés traditionnels que nous attendons de nos portefeuilles à rendement absolu. Sur une période de quatre années, la stratégie est parvenue à naviguer dans des environnements d'investissement houleux pour produire un rendement positif annuel de 4,40 %, tout en maintenant une exposition nette nulle aux importants marchés boursiers.

Le portefeuille d'actions de sociétés fermées est diversifié selon plusieurs critères incluant l'aspect géographique, le secteur d'activité et la devise. Les investissements s'effectuent par une combinaison d'engagements dans des fonds externes, des coinvestissements avec des gestionnaires de fonds et des placements directs gérés en interne. Sur le plan géographique, les actions de sociétés fermées européennes et canadiennes ont le plus contribué aux rendements de l'année, tandis que, bien qu'ils aient obtenu des rendements positifs, les titres américains ralentissaient le reste du portefeuille. D'un point de vue stratégique, notre programme de coinvestissement et de placements directs est arrivé en tête des rendements.

Le portefeuille d'immobilier comporte deux grands volets : les titres de la fiducie de placement immobilier (FPI) d'Amérique du Nord et l'immobilier privé sous forme d'intérêt dans des sociétés en commandite, tant au Canada qu'en Europe, de coinvestissements directs et de participations directes. Le Canada constitue l'élément le plus volumineux du portefeuille de titres de sociétés fermées. Nous continuons toutefois à rechercher des débouchés de qualité à l'étranger. Le portefeuille d'actions de sociétés fermées a continué à produire des rendements positifs en 2017, grâce à de bonnes bases dans l'offre et la demande et au maintien de faibles taux de capitalisation.

Le portefeuille d'infrastructure comporte deux grands volets : en premier lieu, l'infrastructure privée sous la forme de coinvestissements diversifiés par emplacement géographique, devise et type d'actif, ainsi qu'un engagement du fonds dans deux sociétés en commandite. Le deuxième volet consiste en un portefeuille d'infrastructure publique interne qui devrait produire un rendement à long terme et des caractéristiques de risques semblables à ceux des placements dans l'infrastructure privée. Les éléments privés et publics du portefeuille ont tous deux produit des rendements positifs en 2017. Les rendements particulièrement élevés du côté du privé découlent d'une excellente croissance des gains prévus associée à des réductions constantes des taux d'escompte.

GESTION DES RISQUES

Il serait impossible de réaliser les mandats de nos clients sans gestion des risques. Par conséquent, au cours de l'exercice, Vestcor a placé la priorité sur la révision et l'actualisation de son Cadre de gestion des risques d'entreprise. Ce cadre, dont il est possible de consulter le résumé à www.vestcor.org, fixe l'orientation et la structure nécessaires à l'organisation pour réagir aux risques émergents et s'y adapter.

La gestion des risques est un élément clé pour contribuer à la stabilité des cotisations et des prestations des régimes de retraite et éviter les risques injustifiés associés à nos activités de gestion des placements. Toutes les décisions relatives aux investissements se prennent dans un contexte de risque qui ne vise pas seulement les rendements attendus de nos activités, mais aussi les gains et les pertes possibles directement liés à ces dernières.

Gestion des risques – Supervision du conseil

Bien que, conformément à son mandat, la direction soit principalement chargée de gérer les risques, le conseil d'administration est, pour sa part, chargé de comprendre ces derniers, ainsi que les systèmes mis en place par la direction pour les atténuer et les gérer. Le conseil est explicitement responsable de la supervision des risques associés aux placements, aux risques fiduciaires et à la stratégie d'entreprise.

Au sein du conseil, le comité de vérification a pour fonction de surveiller les risques financiers et les risques liés aux systèmes de contrôle interne, ainsi que la communication de l'information financière et les risques de fraude. Le comité des ressources humaines et de la rémunération s'occupe des risques liés à nos employés et au milieu de travail. Il regroupe le leadership du président et chef de la direction, la capacité d'attirer et de conserver du personnel qualifié et motivé, les plans de leadership et de relève ainsi que les règles générales de prudence et les saines pratiques de gestion des ressources humaines. Le comité de gouvernance met l'accent sur le leadership et l'efficacité du conseil ainsi que sur la réputation et l'image publique de Vestcor.

Gestion des risques – Fonction d'audits internes

Au cours de la dernière décennie, le comité de vérification a engagé un fournisseur de services d'audit interne (un cabinet externe) pour l'assister dans ses tâches de surveillance de gestion des risques en procédant à des examens et en lui fournissant des conseils sur l'efficacité des contrôles et méthodes internes de Vestcor. En 2017, nous avons ajouté une ressource interne à plein temps à cette fonction externalisée. En adoptant ce modèle d'audit interne fondé sur le cosourçage, Vestcor cherche à obtenir un examen plus complet et plus holistique des risques et des contrôles internes.

Gestion des risques – Activités de gestion

Vestcor compte six comités de gestion internes qui surveillent et traitent les questions spécifiquement liées au Cadre de gestion des risques de l'entreprise. Ces comités ont également une composition interfonctionnelle et rassemblent des membres de la direction et du personnel. En outre, les recoupements dans leur composition favorisent les échanges de points de vue :

Conseil de gestion des risques de l'entreprise (CGRE)	<p>Conformément à son mandat, le CGRE est chargé d'examiner chaque trimestre la situation du cadre de gestion des risques d'entreprise avant la présentation du rapport matriciel trimestriel des risques au conseil d'administration, et d'informer le président et chef de la direction des domaines de risques émergents.</p> <p>Pour remplir son mandat, le CGRE examine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les analyses hebdomadaires du capital à risque et celles du capital à risque des politiques de composition de l'actif, y compris la détermination des prévisions de risques; • les résultats des essais de tension et des mesures ex post sur les compositions de l'actif; • une analyse trimestrielle des liquidités des clients; • des rapports mensuels sur l'exposition aux risques de contrepartie; • des rapports trimestriels de conformité des prêts de titres; • les résultats de l'évaluation annuelle des risques de fraude menée par la direction; • les recommandations des examens d'audit interne.
Comité de gestion des risques de placement (CGRP)	<p>Conformément à son mandat, le CGRP est responsable des tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • surveiller les mesures des risques d'investissement; • étudier les risques associés aux nouvelles stratégies et aux nouveaux produits de placement; • proposer des procédures pour mesurer et surveiller les risques. Ces procédures doivent être approuvées par le chef des placements et répondre aux critères définis par le conseil et nos clients.
Comité de supervision de la gestion des échanges (CSGE)	<p>Conformément à son mandat, le CSGE est responsable des tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • superviser les politiques et les pratiques d'échange; • approuver le choix des courtiers afin d'assurer des échanges optimaux; • gérer l'exposition aux risques de contrepartie des courtiers.
Comité de gestion des risques liés aux technologies de l'information (CGRLTI)	<p>Conformément à son mandat, le CGRLTI est responsable des tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • participer à la création et à l'orientation future de la stratégie des TI; • approuver les nouvelles demandes d'évaluation des risques; • surveiller le respect des politiques et procédures des TI; • superviser les risques en matière de cybersécurité.
Équipe du Plan de continuité des opérations (PCO)	<p>Conformément à son mandat, l'équipe du PCO est responsable des tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • créer et mettre en place le Plan de continuité des opérations prévoyant la reprise après sinistre; • examiner les situations de catastrophes potentielles; • utiliser des tests actifs et passifs pour évaluer les protocoles de réponse.
Comité de santé et de sécurité au travail	<p>Conformément à son mandat, le Comité de santé et de sécurité au travail examine les risques liés au milieu physique.</p>

Programme de rémunération

Pièce A

Salaires de base

Admissibilité	Tous les membres du personnel
Objectifs	Rétribuer le degré de responsabilité, l'expertise, les compétences et l'expérience

Programme de rémunération variable

	Prime annuelle (objectifs de 15 % à 55 % du salaire de base)		Prime à long terme (objectifs de 15 % à 75 % du salaire de base)
	Court terme	Long terme	Report
Admissibilité	Le personnel de placements et de recherche, le président et chef de la direction, le chef des finances et certains cadres s'ils sont en poste depuis six mois au moins.	Le personnel de placements et de recherche, le président et chef de la direction et le chef des finances s'ils sont en poste depuis six mois au moins.	Le personnel de placements et de recherche, le président et chef de la direction et le chef des finances s'ils sont en poste depuis quatre ans au moins.
Objectifs	Harmoniser la rémunération des employés admissibles en fonction du rendement total des placements du fonds et de celui de l'équipe, avec incitatif pour favoriser la croissance soutenue de l'actif. Renforcer la coopération de l'équipe. Récompenser le rendement individuel.	Harmoniser la rémunération des employés admissibles en fonction du rendement total des placements du fonds et de celui de l'équipe, avec incitatif pour favoriser la croissance soutenue de l'actif. Renforcer la coopération de l'équipe.	Harmoniser la rémunération des employés admissibles en fonction du rendement total des placements du fonds, avec incitatif pour favoriser la croissance soutenue de l'actif. Renforcer la coopération de l'équipe.
Horizon	Période fiscale actuelle	Quatre années (établi au prorata)	Quatre années
Types de programmes	Argent comptant	Argent comptant	Argent comptant
Mesure(s) du rendement	Rendement total du fonds supérieur à l'indice de référence, déduction faite des coûts de gestion de placement. Rendement actif de la ou des équipes de placements supérieur à l'indice de référence. Rendement individuel par rapport aux objectifs définis et approuvés par le conseil d'administration du plan d'affaires annuel.	Rendement total du fonds supérieur à l'indice de référence, déduction faite des coûts de gestion de placement. Rendement actif de la ou des équipes de placements supérieur à l'indice de référence.	Rendement total du fonds supérieur à l'indice de référence, déduction faite des coûts de gestion de placement.
Portée : Seuil Cible Maximum	Recouvrement complet des coûts de la SGPV 42 pb après déduction des coûts 84 pb après déduction des coûts	Recouvrement complet des coûts de la SGPV 42 pb après déduction des coûts 84 pb après déduction des coûts	Recouvrement complet des coûts de la SGPV 42 pb après déduction des coûts 75 pb après déduction des coûts

Rémunération indirecte

	Participation au Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick	Avantages sociaux et avantages après la retraite	Avantages accessoires
Admissibilité	Personnel à plein temps et vacataires sous contrat pour une année ou plus.	Personnel à plein temps et vacataires sous contrat pour une année ou plus.	Personnel à plein temps et vacataires sous contrat pour une année ou plus.
Objectifs	Favoriser le maintien en poste à long terme en récompensant la durée du service et en contribuant au revenu après la retraite.	Fournir aide et sécurité aux employés et à leurs familles afin qu'ils puissent se concentrer sur leurs responsabilités professionnelles et réaliser la mission de l'entreprise.	Proposer un nombre limité d'avantages qui complètent la rémunération totale, y compris le stationnement et une allocation de dépenses de santé.

DISCUSSION SUR LA RÉMUNÉRATION ET ANALYSE

La discussion sur la rémunération et l'analyse qui suit élabore les processus qu'a suivis Vestcor au cours de la période actuelle, et on s'attend à ce qu'ils soient établis pour l'entité consolidée Vestcor dans le futur.

Gouvernance en matière de rémunération

Le conseil d'administration est responsable de la surveillance des principes, des politiques et des programmes de rémunération de Vestcor. Il approuve le programme de rémunération et les primes, y compris la rémunération du président et chef de la direction, d'après les recommandations du Comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR).

Mandat du CRHR

Le CRHR aide le conseil à remplir ses obligations concernant l'élaboration des politiques de rémunération des administrateurs et des employés, la relève des cadres et l'établissement des politiques et pratiques en matière de ressources humaines.

Il est constitué de cinq administrateurs et du président du conseil, nommé d'office. Il se réunit au moins trois fois par année et a parfois recours à des conseillers externes en ressources humaines pour remplir son mandat.

Le mandat du CRHR est disponible à : www.vestcor.org.

Principales responsabilités du comité :

- Participer à l'évaluation annuelle du rendement du président et chef de la direction, y compris l'établissement de buts et d'objectifs mesurables, et formuler des recommandations concernant les ententes de rémunération, y compris les primes de rendement.
- Élaborer des principes de rémunération qui énoncent les règles à suivre pour prendre des décisions de rémunération correspondant aux objectifs opérationnels, aux activités et aux risques de Vestcor.
- Superviser les changements à apporter à l'échelle de rémunération concurrentielle, aux systèmes de prime de rendement, aux programmes d'avantages sociaux des employés et aux politiques opérationnelles sur les déplacements et les dépenses.
- Recommander des changements à apporter à la structure de l'organisation, à la nomination des dirigeants, aux descriptions de poste et aux dispositions concernant la cessation d'emploi d'un membre de la direction.
- Étudier des initiatives de Vestcor en matière de leadership et des plans de relève pour les employés clés.
- Approuver un plan stratégique de ressources humaines à long terme prévoyant des stratégies et des politiques susceptibles d'attirer et de retenir des employés compétents.
- Examiner les primes destinées aux employés admissibles et formuler des recommandations au conseil aux fins d'approbation.

Conseils indépendants

Le CHRH se fait assister à l'occasion par des conseillers indépendants en rémunération. Le conseiller a pour rôle d'examiner périodiquement les composants et les niveaux de rémunération globale offerts à tous les employés dans le contexte des principes de rémunération de Vestcor. Cet examen s'effectue en général à l'aide d'un groupe de comparaison représentatif du marché pour les postes des employés. Pour les postes dans les placements, le

groupe de comparaison se compose de fonds de pension d'envergure ayant des stratégies de placement similaires. Les postes en finance et administration sont comparés à des postes similaires dans le groupe de comparaison pour les placements, après ajustement pour tenir compte des différences régionales, et dans d'autres organisations du Canada atlantique.

Vestcor participe également à des enquêtes sur la rémunération effectuées par des spécialistes et les utilise pour s'assurer que les tendances font l'objet d'une surveillance régulière et qu'elles sont isolées et signalées au CRHR.

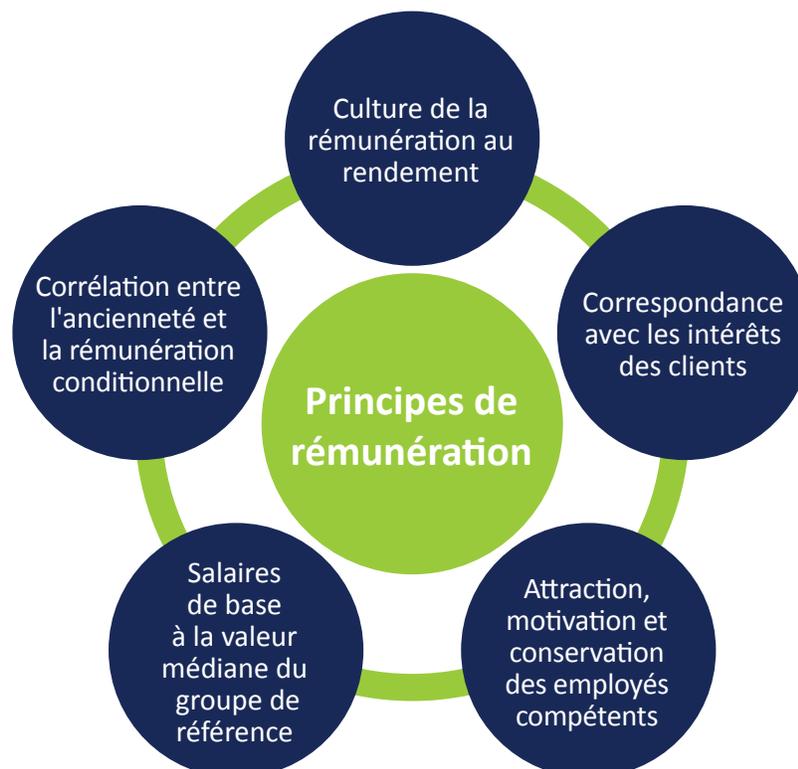
Principes de rémunération d'entreprise

Vestcor a la conviction que les employés sont la base du bon fonctionnement de la société et s'engagent à leur assurer un milieu de travail positif et une rémunération stimulante. Elle estime également que la réalisation de sa mission sera facilitée si elle met en adéquation les intérêts des employés et ceux de ses clients.

Par conséquent, des principes de rémunération ont été élaborés pour atteindre les objectifs suivants :

- Proposer un système de rémunération concurrentielle axé sur le rendement et sur les pratiques du marché;
- Attirer et retenir des personnes très compétentes;
- Renforcer la stratégie, la culture et les politiques de Vestcor;
- Promouvoir les objectifs stratégiques individuels, d'équipe et de la société, et favoriser leur réalisation;
- Renforcer la réputation de Vestcor en tant qu'employeur de choix;
- Traiter les employés de manière équitable.

Les règles sur lesquelles ces principes reposent peuvent se résumer comme suit :



Gestion des risques liés à la rémunération

Décisions en matière de rémunération

La procédure annuelle de détermination des rémunérations comprend les étapes suivantes :



Établissement de niveaux cibles de rémunération

Le CHRH examine chaque année la conception et les niveaux de salaire du programme de rémunération des groupes de comparaison pour s'assurer de la compétitivité des programmes de Vestcor. Les données du marché obtenues dans le cadre de diverses enquêtes sur les rémunérations et salaires sont examinées dès qu'elles sont disponibles. Un conseiller en rémunération indépendant est périodiquement invité à procéder à un examen de la rémunération globale. Les données sur la rémunération provenant de divulgations publiques des autres entités pertinentes sont également prises en considération.

Le CHRH étudie également chaque année s'il convient de changer le système des primes incitatives.

Établissement d'objectifs de composition de la rémunération et de rémunération conditionnelle

La rémunération globale comprend le salaire de base, les avantages sociaux et, pour les employés concernés, les primes de rendement. Sa composition varie selon le poste et l'ancienneté, en fonction de la capacité de l'employé

d'influencer le rendement. Pour la déterminer, on tient compte des pratiques en vigueur dans le secteur et des principes de rémunération de Vestcor, notamment de la correspondance avec les intérêts des clients. Pour décourager la prise de risques à court terme, une partie importante des primes de rendement porte sur un cycle de quatre années.

Établissement d'objectifs de rendement

Chaque année, le conseil approuve un plan d'affaires annuel pour favoriser la réalisation du Plan stratégique quinquennal de Vestcor. Ce dernier comporte un ensemble équilibré d'objectifs et d'initiatives clés financiers, d'administration, de rendement opérationnel et de stratégie de placement. Chacun de ces objectifs et initiatives clés en matière de rendement est ensuite pondéré selon son importance dans le Plan stratégique global. Le président et chef de la direction délègue les initiatives clés aux équipes fonctionnelles selon leurs rôles et responsabilités spécifiques.

Évaluation du rendement contre les objectifs

Le rendement de Vestcor est alors évalué en fonction de ces objectifs de rendement et du plan d'affaires annuel. Les rendements réels (après inflation), les rendements nominaux des placements et les autres principaux indicateurs de rendement font l'objet d'une évaluation quantitative par rapport aux objectifs, tandis que cette même évaluation est de nature quantitative et qualitative pour les mesures clés du plan d'affaires qui ont été exécutées. Le président et chef de la direction présente au CRHR des recommandations quant aux facteurs à retenir pour évaluer la réalisation de chacun des éléments du plan.

Détermination des primes de rendement

Le CRHR soumet à l'approbation du conseil le montant de la rémunération au rendement du président et chef de la direction et le facteur de pondération global à utiliser en fonction des évaluations mentionnées ci-dessus. Le président et chef de la direction ne prend pas part à cette discussion. Il examine à son tour les évaluations du rendement de chaque membre du système de primes et accorde à chacun sa prime individuelle en fonction de sa contribution.

Programme de rémunération

Le programme de rémunération est détaillé dans la pièce A, à la page 26. Il est composé d'un salaire, d'avantages sociaux et, pour certains membres du personnel, d'un programme incitatif annuel fondé sur les placements et le rendement individuel et d'un programme incitatif à long terme fondé sur les placements.

Pour assurer sa concordance avec les principes de rémunération énoncés ci-dessus, le programme de rémunération a été élaboré par le CRHR avec l'aide d'un consultant indépendant. Les niveaux de rémunération totaux font l'objet d'évaluations périodiques réalisées par des consultants externes et des sondages externes des pairs du domaine des régimes de retraite institutionnels.

Salaires et avantages sociaux

Le salaire de base est déterminé selon un barème salarial pour chaque poste, après la reconnaissance des responsabilités propres au poste. Les avantages sociaux accordés par Vestcor à ses employés à plein temps comprennent les vacances et congés de maladie, l'assurance-vie, l'assurance invalidité, l'assurance des soins médicaux, l'assurance des soins dentaires et un programme d'aide aux employés.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, tous les employés à plein temps cotisent au Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB). Ce dernier assure, au départ à la retraite, une pension équivalente à 1,4 % des gains

ouvrant droit à pension à concurrence du maximum des gains annuels ouvrant à droit de pension (MGAP) pour chaque année civile ou année partielle, plus 2 % des gains annualisés en sus du MGAP. Le régime prévoit un facteur de réduction pour retraite anticipée dans le cas de départs à la retraite avant 65 ans. L'indexation dépend du rendement du RRSPNB, au sens de la Politique de financement de ce dernier. Les employés dont le revenu dépasse le MGAP pendant l'année participent également à une entente de prestation de retraite dont le gouvernement du Nouveau-Brunswick est le promoteur.

Avant le 1^{er} janvier 2014, tous les employés participaient au régime de retraite créé en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* (LPRSP). Ce régime prévoyait une pension au départ à la retraite qui équivalait, pour l'année de la retraite et les deux années précédentes, à 1,3 % de la moyenne annuelle des cinq meilleures années consécutives de gains à concurrence du MGAP, plus, pour l'année de la retraite et les deux années précédentes, à 2 % de l'excédent de la moyenne annuelle des cinq meilleures années consécutives sur la moyenne annuelle du MGAP, multipliée par les années de service ouvrant droit à pension. Les prestations de base préindexées en vertu de la LPRSP jusqu'au 1^{er} janvier 2014 ont été converties en prestations garanties par le gouvernement.

Système de prime annuelle

Tous les membres à plein temps du personnel des placements et de la recherche sur l'investissement ainsi que le président et chef de la direction et le chef des finances sont admissibles au programme du système de primes annuelles (SPA) s'ils sont employés depuis six mois au moins. De plus, trois autres postes au niveau de la direction ont été ajoutés au SPA à partir du 1^{er} avril 2016.

Le SPA est calculé au prorata du salaire, pondéré de manière à refléter le rôle et les conséquences du poste quant à la réalisation des objectifs du Plan d'affaires d'entreprise. Ses éléments se basent sur une évaluation quantitative du rendement des placements et les accomplissements individuels. Le rendement des placements correspond aux rendements des placements à valeur nette ajoutée de **l'ensemble des fonds** sur un an et sur quatre ans, calculé par rapport à un objectif annuel fixé par le conseil. Les paiements aux employés s'accumulent une fois que les indices de référence sont dépassés jusqu'à un seuil maximal de deux fois l'objectif. Les rendements à valeur ajoutée nets représentent le rendement de placement brut qui dépasse les rendements des indices de référence fixés par les politiques de placement après déduction de tous les coûts de gestion. Les résultats de placement annuels ont une pondération relativement inférieure à ceux sur quatre ans afin de souligner l'importance de la cohérence sur une période plus longue et de favoriser la rétention du personnel.

Auparavant, en tant que corporation de la Couronne, la SGPNB préparait son rapport selon une fin d'exercice en date du 31 mars. Lors de la prorogation de la société à la SGPV, la fin de l'exercice a été modifiée au 31 décembre. Par conséquent, pour la période de comparaison de neuf mois terminée le 31 décembre 2016, les salaires ont été calculés à 75 % du salaire annuel de base et les rendements des placements ont été mesurés pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2016 aux fins du calcul de la composante à court terme du SPA. La composante à long terme du SPA a aussi été ajustée afin de refléter cette même période.

Le SPA comprend également une prime d'équipe pour les rendements de valeur ajoutée des catégories d'actifs des portefeuilles à gestion active afin de favoriser le travail d'équipe dans ces catégories d'actifs. Chaque membre du personnel de placement est uniquement regroupé dans l'une des cinq équipes admissibles à une prime d'équipe selon les catégories d'actifs que sont le revenu fixe, les placements quantitatifs, les actions, les négociants et les marchés fermés. Les autres employés ne sont pas visés par la prime d'équipe, compte tenu de la portée étendue de leurs responsabilités.

Sur la recommandation du CRHR, le conseil approuve également une composante de prime individuelle déterminée en comparant les réalisations des objectifs du plan d'affaires établis dans le processus annuel de planification stratégique

de l'entreprise. La composante individuelle globale est ensuite allouée par la direction en fonction de la contribution individuelle et d'équipe aux réalisations du plan d'affaires. Les trois employés au niveau de la direction participent uniquement à cette composante du SPA.

Systemes de primes à long terme

Vestcor dispose également d'un système de primes à long terme (SPLT) pour le personnel de placements et de recherche sur l'investissement ainsi que pour le président et chef de la direction et le chef des finances, si toutefois ils travaillent depuis au moins quatre ans. Le SPLT est conçu pour renforcer la concordance entre les intérêts des employés et les objectifs de rendement à long terme des placements ainsi que la stratégie d'entreprise, et aider à attirer et conserver le personnel clé. Il est fondé sur le rendement de placement global des fonds dépassant les indices de références des politiques de placement et les coûts de gestion des placements approuvés par le conseil, mesuré sur une période rétroactive de quatre exercices. Les paiements aux employés s'accroissent une fois que les indices de référence sont dépassés jusqu'à un seuil maximal de deux fois l'objectif.

Incidence du rendement

Cet exercice a été une autre bonne année pour le programme de placements de Vestcor, comme en témoignent plusieurs mesures d'évaluation du rendement à court et à long terme :

- Le **rendement nominal dû à la gestion active**, pour laquelle nous exerçons une discrétion complète, est de 8,03 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ce qui représente environ 1,27 milliard de dollars en gains bruts pour l'ensemble du programme de placement. Au 31 décembre 2017, le rendement annualisé de la gestion active à plus long terme pour les trois années et neuf mois s'élevait à 7,81 %, ce qui donne un total de 3,92 milliards de dollars en gains de placements.
- Les **rendements relatifs** étaient plus élevés que la moyenne pondérée des indices de référence combinés des politiques de placement des clients pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ce qui représente 89,3 points de base en valeur, déduction faite de tous les frais de gestion. Un point de base correspond à 1/100e de 1 %. En 2017, ces rendements supérieurs ont produit, au bénéfice de nos clients, des gains nets de placement gérés de façon active supplémentaires d'environ 143,1 millions de dollars et ont porté le total de gains nets supplémentaires à plus long terme à 451,3 millions de dollars sur la période annualisée à plus long terme sur quatre années.

Si on exclut celle des administrateurs (voir page 39), la rémunération est la suivante pour l'exercice actuel. La colonne de comparaison n'affiche la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2016 pour les employés de la SGPV que parce qu'il s'agit de la période sur laquelle les primes de rendement ont été calculées.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Exercice clos le 31 décembre 2017		Période de neuf mois terminée le 31 décembre 2016	
Salaires et avantages sociaux	10 759,1	\$	4 686,4	\$
Primes de rendement :				
SPA : rendement relatif net des placements	909,3	\$	589,3	\$
SPA : rendement individuel	1 037,2		710,2	
Total du SPA	1 946,5		1 299,5	
SPLT	2 353,3		1 919,3	
Total, primes de rendement	4 299,8	\$	3 218,8	\$

Salaires et avantages de base

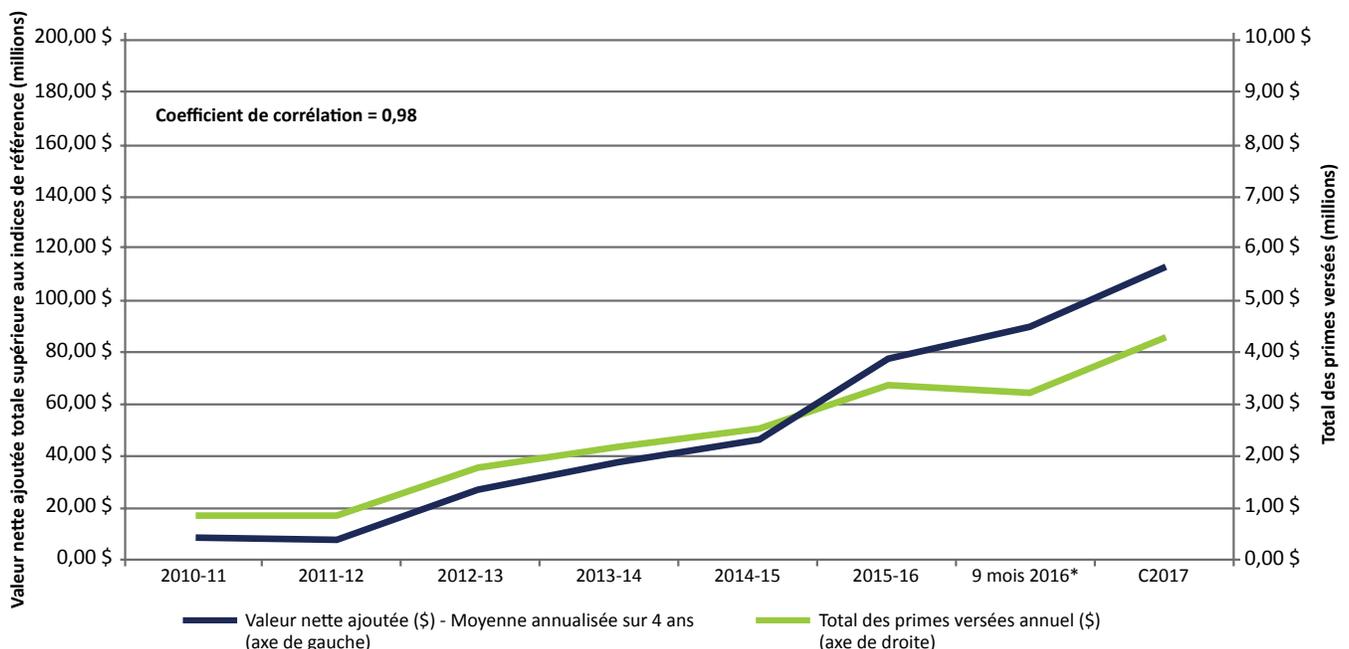
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et compte tenu de la difficulté constante à retenir le personnel compétent, le conseil a approuvé une augmentation du salaire de base de 2,5 %.

Le conseil a également approuvé la création de six postes à plein temps pendant l'exercice, soit le gestionnaire de l'audit interne, comme indiqué plus haut, le comptable des placements, le contrôleur général, deux analystes des placements, et un gestionnaire de portefeuille pour l'équipe d'investissement quantitatif et recherche appliquée. Ce dernier poste a été créé à la suite de l'emphase mise sur les stratégies d'investissement quantitatif dans les compositions de l'actif ciblées des clients.

Rémunération en fonction du rendement des placements

Le principe de rémunération en fonction du rendement vise à encourager la mise en adéquation des intérêts des employés avec ceux des clients, en établissant notamment un bon équilibre entre l'optimisation des rendements à long terme et la réduction des risques. Dans le cadre de la rémunération au rendement, le rendement des placements comporte deux catégories : i) les rendements à valeur relative ajoutée à long terme par rapport aux indices de référence et ii) les rendements nominaux totaux du fonds à long terme et autres réalisations du plan d'affaires.

Le tableau suivant compare le total des paiements de primes accordées pour les rendements annualisés à long terme dépassant les indices de références fixés par les politiques de placement. La corrélation graphique qui en découle indique un lien assez étroit entre les primes réelles et le rendement des placements, comme prévu dans la conception du système de primes.



*Note : « Neuf mois 2016 » est annualisé aux fins de calculs et de comparaison.

Tableau sommaire de la rémunération

Le tableau sommaire de la rémunération qui suit comprend les renseignements sur la rémunération pour les trois dernières années du président et chef de la direction, du chef des placements, et des trois autres postes clés de la direction les mieux rémunérés (chacun un membre de la haute direction visé). Cette divulgation, qui est basée sur des **périodes annuelles**, est exprimée en dollars.

Nom et poste	Année	Salaire en \$	SPA ¹ en \$	SPLT ¹ en \$	Cotisation de retraite ² en \$	Tout autre ³ en \$	Rémunération totale \$
John Sinclair Président et chef de la direction	2017	327 779	334 335	491 669	108 638	2 269	1 264 690
	2016	327 779	238 831	421 396	113 431	2 314	1 103 752
	2015	327 779	308 624	440 048	93 889	2 445	1 172 785
Jonathan Spinney Chef des placements, Vice-président, Investissement quantitatif et recherche appliquée	2017	233 750	201 076	232 750	27 933	1 980	697 489
	2016	208 923	121 088	169 701	20 598	1 935	522 244
	2015	175 133	113 602	140 964	17 024	1 802	448 524
Mark Holleran Vice-président, Actions	2017	214 000	158 937	192 600	25 820	1 915	593 272
	2016	204 281	104 674	161 987	20 101	1 910	492 953
	2015	194 735	113 800	158 685	19 121	1 869	488 210
James Scott Vice-président, Revenu fixe	2017	225 000	145 515	202 500	26 997	1 950	601 962
	2016	218 769	114 959	169 701	21 652	2 124	527 205
	2015	213 808	150 363	173 184	21 162	1 931	560 448
Jan Imeson Chef des finances	2017	220 000	132 000	132 000	26 462	713	511 175
	2016	213 769	93 748	110 563	21 117	755	439 952
	2015	208 808	118 832	112 771	20 627	906	461 944

¹ Le SPA et le SPLT gagnés dans une année sont versés dans l'année qui suit la remise de la prime.

² La colonne « Cotisation de retraite en \$ » illustre les cotisations versées par l'employeur au cours de l'année selon la combinaison du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick et la Convention de retraite (CR). Les cotisations de l'employé connexes sont exigées selon les dispositions du régime. Comme il est établi dans le contrat de travail de M. Sinclair, les versements des primes de rendement de ce dernier sont des gains ouvrant droit à pension aux fins de cotisation de l'employeur et de l'employé destinée aux régimes et à la CR. Les versements des primes de rendement pour tout autre employé admissible ne sont pas assujettis à ces exigences.

³ Les montants notés dans la colonne « Tout autre en \$ » comprennent le coût d'adhésion à un régime de soins de santé privé postérieur à la retraite et versé par l'employeur, l'assurance-vie collective, l'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident et une allocation de stationnement.

Aperçu du système de primes annuelles de rendement (SPA)

Le montant de 1 946,5 \$ (en milliers de dollars) correspondant au SPA se répartit entre le rendement des placements et la réalisation du plan d'affaires.

Le SPA lié à la composante de rendement des placements s'élevait à 909,3 \$ (en milliers de dollars). Le quart de cette composante se base sur la valeur ajoutée nette de l'exercice actuelle et le reste se base sur la valeur ajoutée nette annualisée à plus long terme sur quatre ans. La valeur ajoutée nette de l'exercice actuelle s'élève à 89,3 pb et à 86,6 pb pour la valeur nette ajoutée annualisée à long terme.

Ce tableau synoptique des valeurs ajoutées pour les périodes précédentes sert à définir la valeur nette ajoutée cumulée à plus long terme aux fins du SPA.

	Valeur nette ajoutée (pb)	Pourcentage de l'objectif (%)
Exercice clos le 31 mars 2015	45,6	108,6
Exercice clos le 31 mars 2016	107,5	255,8
Période de neuf mois terminée le 31 décembre 2016	76,8	243,8
Exercice clos le 31 décembre 2017	89,3	212,7*
Annualisée à long terme (sur 4 périodes financières)	86,6	206,2

* Tel qu'autorisé par le système de primes, le maximum ne peut dépasser deux fois l'objectif.

Le SPA lié aux réalisations du plan d'affaires s'élève à 1 037,2\$ (en milliers de dollars) pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Cette composante se base sur un facteur global de réalisation de 1,75 approuvé par le conseil d'administration, comparativement à 1,71 pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2016.

La composante individuelle du SPA est fondée sur la concrétisation des résultats fixés par le plan d'affaires. Le plan d'affaires annuel comporte des indicateurs de rendement clés ainsi que des prévisions de mesures et d'initiatives prévues axées sur les six objectifs principaux de la mission d'entreprise. Le conseil établit une pondération pour chaque objectif clé au début de chaque exercice. Cette pondération exprime les directives données aux cadres de direction quant à la priorité des activités de mise en œuvre du plan d'affaires.

L'objectif de rendement à long terme avec contrôle des risques fixé par chaque régime de retraite et autre client correspondait à l'objectif primaire de rendement des placements de Vestcor pour l'exercice 2017 et donc, au pourcentage le plus élevé de la pondération. Le rendement global du fonds dû à la gestion active, tous clients confondus, s'élève à 8,03 % (brut) pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ce qui donne un rendement brut annualisé de 7,81 % sur une période à long terme de trois ans et neuf mois et surtout, un taux brut de 7,33 % par année depuis la création de Vestcor en 1996.

Objectifs principaux	Pondération 2017	Résultat
Promouvoir la gouvernance, la gestion et l'efficacité organisationnelle.	15 %	Supérieur aux attentes
Répondre aux besoins de nos clients en matière d'administration des régimes de retraite et des avantages sociaux grâce à des pratiques efficaces et des mesures prudentes.	15 %	Supérieur aux attentes
Atteindre les objectifs de placement à long terme de nos clients grâce à des conseils de placement prudents et à des stratégies de gestion du risque bien exécutées.	40 %	Supérieur aux attentes
Recruter, former et conserver une équipe de spécialistes compétents et expérimentés.	15 %	Supérieur aux attentes
Renforcer et étendre les communications et les relations avec les clients et les autres parties intéressées.	5 %	Supérieur aux attentes
Préconiser des solutions économiques et efficaces en matière de technologies de l'information, de gestion des données et de communication de l'information aux clients.	10 %	Supérieur aux attentes

En fixant ce facteur de réalisation, le conseil a pris en compte les indicateurs de rendement clés associés à chacun des six objectifs principaux de la mission ainsi que les réalisations suivantes.

Objectifs principaux	Réalisation du plan d'affaires Exercice clos le 31 décembre 2017
Promouvoir la gouvernance, la gestion et l'efficacité organisationnelle de Vestcor.	
	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de la création d'un plan stratégique pour les sociétés d'exploitation, le conseil a décidé de fusionner la SGPV et la SSRV au 1^{er} janvier 2018. Cette décision a été mise en œuvre par l'élaboration d'un plan de fusion officielle incluant des avis à tous les partenaires commerciaux et une Entente entre membres modifiée et mise à jour; • Aide au comité de gouvernance pour créer un processus d'auto-évaluation du conseil qui sera utilisé à partir de 2018; • Annonce portant sur une équipe de haute direction intégrée et choix d'une structure organisationnelle pour une équipe intégrée des finances, de l'administration et des technologies de l'information; • Rédaction et publication du premier rapport annuel consolidé de Vestcor pour la période terminée le 31 décembre 2016; • Mise sur pied d'un Cadre de gestion des risques d'entreprise qui a été présenté à la journée de formation du conseil en septembre avant d'être approuvé par le conseil; • Évaluation des besoins en matière d'espace pour l'organisation intégrée et recherche d'un nouvel espace à bureaux adapté en même temps qu'une occasion de coinvestissement dans l'immobilier privé; • Dépassement des indices de référence en matière de service à la clientèle, de rendement des placements et du rapport coût-efficacité; • Rencontre proactive avec l'organisme de réglementation de chaque client pour expliquer le plan stratégique du conseil, y compris la décision de fusionner les sociétés d'exploitation, et les répercussions prévues sur le service à la clientèle; • Inscription en tant que gestionnaire de fonds d'investissement et gestionnaire de portefeuille au titre de la <i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Nouveau-Brunswick, sous réserve de certaines dispenses, ce qui inclut la rédaction d'un manuel de conformité à la politique sur les titres, qui a également été présenté au conseil lors de sa journée de formation; • Signature d'une entente de gestion des placements avec un nouveau client prenant effet au 1^{er} janvier 2018.
Répondre aux besoins de nos clients en matière d'administration des régimes de retraite et des avantages sociaux grâce à des pratiques efficaces et des mesures prudentes.	
	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge de processus de prise de décisions et de bonnes pratiques de gouvernance pour les organismes de réglementation des clients, y compris l'organisation d'ateliers sur l'efficacité du conseil et la réalisation d'une étude sur la rémunération des fiduciaires par un consultant indépendant; • Création d'un programme complet d'orientation des fiduciaires pour préparer les nouveaux fiduciaires à leur rôle, ainsi qu'un programme d'éducation sur plusieurs années;

Objectifs principaux	Réalisation du plan d'affaires Exercice clos le 31 décembre 2017
	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de plusieurs enquêtes de satisfaction des participants aux régimes pour mesurer la qualité des services fournis et établir la priorité en matière d'amélioration; • Création d'un modèle de stratégie de communication avec les participants pouvant être adapté à tous les conseils des régimes de retraite; • Présentation de 11 séances d'éducation destinées aux employeurs; • Présentation de 52 séances sur la préretraite à plus de 1 150 participants employés; • Réalisation d'une calculatrice améliorée des prestations de retraite et intégration sur le site Web de Vestcor; • Conception et mise en service du nouveau site Web de Vestcor pour l'organisation intégrée; • Réduction à 45 jours des délais de traitement des estimations des prestations de retraite et des départs à la retraite; • Présentation d'un aperçu des améliorations du Régime de pensions du Canada et des répercussions prévues sur les régimes provinciaux à des fins d'examen des conseils des régimes avant 2019, correspondant à la date de mise en œuvre.
<p align="center">Atteindre les objectifs de placement à long terme de nos clients grâce à des conseils de placement prudents et à des stratégies de gestion du risque bien exécutées.</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Dépassement des cibles pour les rendements de placements à long terme, soit nominal et réel (après l'inflation), pour les clients auxquels nous fournissons des conseils sur la politique de placement; • Maintien d'un risque inférieur aux cibles des régimes de retraite à risques partagés des clients et très inférieur à celui des régimes de pension à prestations déterminées canadiens typiques; • Renforcement continu des capacités de modélisation de l'appariement de l'actif et du passif.
<p align="center">Recruter, former et conserver une équipe de spécialistes compétents et expérimentés.</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour de toutes les descriptions d'emploi et des exigences associées avant le début d'un examen de la rémunération pour l'équipe d'administration et certains postes de dirigeants; • Mise en œuvre d'un plan stratégique intégré des ressources humaines et d'un plan de relève intégré pour tous les postes de cadres supérieurs; • Planification d'un processus intégré d'enquête sur le milieu de travail devant être réalisée au début de 2018.
<p align="center">Renforcer et étendre les communications et les relations avec les clients et les autres parties intéressées.</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Conception d'un nouveau logo et de la marque de commerce Vestcor; • Création d'un plan de communication intégré pour l'entreprise Vestcor; • Envoi d'un avis aux clients concernés et préparation d'une réponse de l'entreprise aux propositions de changement de la réglementation du Nouveau-Brunswick sur les régimes de pensions à risques partagés.

Objectifs principaux	Réalisation du plan d'affaires Exercice clos le 31 décembre 2017
Préconiser des solutions économiques et efficaces en matière de technologie de l'information, de gestion des données et de communication de l'information aux clients.	
	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un plan intégré des technologies de l'information, incluant la gestion de projets, la gestion des changements et des protocoles d'intervention en cas d'incident; • Adoption d'un domaine commun pour prendre en charge l'infrastructure fusionnée de l'entité; • Mise en œuvre des autres règles d'évaluation des plans à risques partagés, ce qui améliore l'efficacité des processus d'établissement des coûts; • Évaluation de l'orientation à long terme du système d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux, avec la démonstration des systèmes de remplacement pouvant améliorer le traitement; • Début de la recherche d'outils de déclaration de l'information financière pouvant travailler en collaboration avec les systèmes d'administration et de gestion des portefeuilles pour produire au moment voulu des rapports précis destinés aux clients; • Dépassement de la cible du rendement en matière de disponibilité des systèmes.

Aperçu du système de primes à long terme (SPLT)

La composante à long terme du SPLT s'élève à 2 353,3 \$ (en milliers de dollars) pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Elle se base sur les rendements nets annualisés à long terme supérieurs à l'indice de référence du fonds global.

L'effet des résultats du SPLT est différent de la composante à long terme du SPA, car la cible maximale du premier est de 75 pb après déduction des frais, contre 84 pour le deuxième.

Le tableau synoptique des valeurs ajoutées sur une année ci-dessous sert à définir le résultat sur quatre ans aux fins du SPLT.

	Valeur nette ajoutée (pb)	Pourcentage de l'objectif (%)
Exercice clos le 31 mars 2015	45,6	111,0
Exercice clos le 31 mars 2016	107,5	298,4
Période de neuf mois terminée le 31 décembre 2016	76,8	282,9
Exercice clos le 31 décembre 2017	89,3	243,4
Résultat annualisé à long terme	86,6	250,7*

* Tel qu'autorisé par le système de primes, le maximum ne peut dépasser deux fois l'objectif.

Rémunération des administrateurs

La rémunération des administrateurs est fixée par les règlements de Vestcor et fait état d'une provision annuelle et d'une indemnité quotidienne pour présence aux réunions et temps de préparation. Les administrateurs qui se déplacent afin d'assister aux réunions reçoivent une indemnité quotidienne pour déplacement, les frais d'hébergement, de déplacement, et les autres dépenses dans une limite raisonnable.

Administrateur	Provision annuelle \$	Indemnités quotidiennes pour les réunions du conseil et des comités \$	Rémunération totale \$	Frais de déplacement \$
Michael Walton, président du conseil d'administration	25 000	15 000	40 000	6 221
Michel Allain	10 000	7 700	17 700	1 945
Wiktór Askanas, vice-président du conseil d'administration, président du comité des ressources humaines et de la rémunération	15 000	8 400	23 400	—
Donna Bovolaneas, présidente du comité de gouvernance	15 000	17 600	32 600	3 434
David Losier	10 000	11 200	21 200	2 944
Eleanor Marshall	10 000	7 350	17 350	1 200
Tim Mawhinney	10 000	6 300	16 300	741
Daniel Murray	10 000	6 650	16 650	22
Cathy Rignanesi, présidente du comité de vérification	15 000	12 000	27 000	1 949
Nancy Whipp	10 000	9 800	19 800	2 675

Le coût de fonctionnement total du conseil de Vestcor pour les rencontres de la SGPV et de la SSRV pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, y compris les indemnités quotidiennes, l'orientation des administrateurs et la formation du conseil, s'élevait à 253 300 \$ (104 900 \$ au 31 décembre 2016), plus le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement de 21 100 \$ (12 800 \$ au 31 décembre 2016). Prenez note que la période de comparaison terminée le 31 décembre 2016 comprend une période de neuf mois pour la SGPV et une autre de trois mois pour la SSRV.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

En vertu de la *Loi sur Vestcor*, chaque société d'exploitation de Vestcor (SGPV et SSRV) est établie en tant que société à but non lucratif qui appartient à ses membres, actuellement le RRSPNB et le RPENB (les « membres fondateurs ») par l'intermédiaire d'une société actionnaire nommée Société Vestcor. Chaque entité opère de manière commerciale selon des pratiques commerciales saines et comme il a été mentionné plus haut, elles ont fusionné en Vestcor Inc. le 1^{er} janvier 2018.

La Société Vestcor a nommé le premier conseil d'administration pour chaque société d'exploitation après la création d'une matrice de compétences par un comité spécial de nomination formé de manière à assurer la diversité des expériences et des compétences parmi les administrateurs. Un cabinet de recrutement professionnel a été engagé pour aider le comité à solliciter et à évaluer les candidats par rapport à cette matrice de compétences. À la suite de la recommandation du comité, 10 administrateurs indépendants hautement qualifiés ont été nommés pour siéger au conseil. Il importe de noter que le conseil de chaque société d'exploitation comprenait les mêmes administrateurs, qui siègent désormais au conseil d'administration de Vestcor Inc.

La *Loi*, l'Entente entre membres et les règlements administratifs établissent les tâches et les responsabilités du conseil d'administration.

Le conseil a pour principale fonction de superviser les activités de Vestcor à titre d'administrateur des régimes de pensions et d'avantages sociaux et des activités et à titre de gestionnaire de placements pour les fonds gérés. Il s'assure que toutes les opérations de Vestcor sont de nature purement commerciale et que les décisions prises et les gestes posés se basent sur de saines pratiques commerciales dans l'intérêt suprême de nos clients.

Le conseil est chargé de la gestion et de l'orientation stratégique de Vestcor. Ses tâches sont, entre autres, la définition de la mission, de la vision et des valeurs de la Société; le maintien de relations efficaces avec le président et chef de la direction; et la supervision du processus de planification d'affaires, de la situation et des résultats financiers, de la gestion des risques, des contrôles internes et des systèmes d'information, des ressources humaines, des communications et des relations avec les parties intéressées. Pour garantir son efficacité constante, le conseil procède à une auto-évaluation de ses responsabilités.

Trois comités assistent le conseil dans ses démarches : le comité de vérification, le comité des ressources humaines et de la rémunération et le comité de gouvernance, dont les rapports suivent. La gestion courante de Vestcor incombe au chef de la direction, tandis que les questions d'investissement relèvent du chef des placements.

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements sur nos pratiques de gouvernance d'entreprise en consultant notre site Web, www.vestcor.org. Cette information concerne la législation sur la gouvernance, la composition du conseil, le mandat du conseil et des comités, les Lignes directrices pour la nomination, la Politique sur l'orientation et la formation des administrateurs et le Code de déontologie et de conduite des affaires.

Présence au conseil

Les membres du conseil doivent participer aux réunions du conseil et des comités dont ils font partie. Le tableau suivant donne le nombre de réunions tenues et la participation de chacun des administrateurs nommés.

Administrateur nommé	Conseil d'administration	Comité de vérification	Comité de gouvernance	Comité des ressources humaines et de la rémunération
Michael Walton	6/7	3/4	5/5	4/5
Michel Allain	7/7	s.o.	s.o.	5/5
Wiktor Askanas	7/7	s.o.	s.o.	5/5
Donna Bovolaneas	7/7	4/4	5/5	5/5
David Losier	7/7	4/4	5/5	s.o.
Eleanor Marshall	7/7	4/4	s.o.	s.o.
Tim Mawhinney	7/7	s.o.	s.o.	5/5
Daniel Murray	7/7	4/4	s.o.	s.o.
Cathy Rignanesi	7/7	4/4	5/5	s.o.
Nancy Whipp	7/7	s.o.	4/5	4/5

Un programme d'orientation des administrateurs aide les nouveaux membres du conseil à comprendre le mandat et les intervenants de Vestcor. Il s'attache principalement à expliquer les rôles et responsabilités du conseil d'administration et des comités connexes. Il détaille également la structure organisationnelle de Vestcor, présente l'équipe de direction et donne un aperçu des industries et des services de la retraite, des avantages sociaux et de la gestion des placements. La direction a procédé à l'orientation de chacun des administrateurs. La formation continue des administrateurs prévoit la prise de connaissance de nouvelles et d'articles d'intérêt ainsi qu'un programme de séances de formation.

Décisions du conseil

Outre les sujets soumis par les comités (*voir les rapports des comités ci-dessous*), les grandes décisions prises par le conseil d'administration de Vestcor durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont les suivantes :

- Recommandation à l'actionnaire de reconduire la nomination de M. Allain, T. Mawhinney et N. Whipp aux postes d'administrateurs de Vestcor Inc. pour un autre mandat de trois ans, approuvée;
- Approbation de la nomination de J. Sinclair à titre de président et chef de la direction de la SGPV et de la SSRV;
- Approbation du plan de communication concernant la nomination du président et chef de la direction;
- Approbation de la description de poste pour le rôle de président et chef de la direction de Vestcor;
- Approbation de la création d'un comité spécial pour examiner le contrat de travail du président et chef de la direction qui prendra fin en juin 2018;
- Approbation de la nomination de J. Spinney à titre de chef des placements de la SGPV;
- Approbation de la nomination de T. Mann à titre de chef des opérations de pension et des avantages sociaux de la SSRV;
- En vertu du règlement de la Loi sur les valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick, approbation de la nomination initiale de M. Hawker à titre de chef de la conformité de la SGPV et, lors de son départ, approbation de la nomination de B. Henry à titre de chef de la conformité;
- Approbation d'un nouveau plan stratégique pour 2017-2022 mettant l'accent sur l'intégration de l'entreprise et la fusion à venir;
- Approbation du plan d'affaires annuel et des pondérations de 2017 aux fins du système de prime;

- Approbation d'un changement de nom pour huit des fonds en fiducie à participation unitaire des entités de placement de Vestcor;
- Approbation de la création de neuf nouveaux fonds en fiducie à participation unitaire en vertu de la déclaration de fiducie;
- Préparation de la future stratégie de planification de l'intégration et de la relève de Vestcor, approbation d'un nouveau poste de gestionnaire de portefeuille pour l'équipe d'investissement quantitatif et de recherche appliquée;
- Approbation d'une modification du profil d'investissement pour la Société en commandite de valeurs immobilières privées de Placements Vestcor;
- Approbation de la création d'une nouvelle Société en commandite de valeurs immobilières privées de Placements Vestcor 2;
- Approbation des nouvelles autorités bancaires pour la SGPV et la SSRV et recommandation de la direction pour ouvrir un nouveau compte bancaire en livres sterling afin de favoriser les placements privés dans cette devise;
- Examen des dépenses d'exploitation et des dépenses d'immobilisation du budget de 2018 et recommandation pour l'approbation par les actionnaires;
- Approbation de la révision des contrôles des investissements, y compris les limites de main courante et de règlement, et les limites des opérations de change;
- Réception d'un rapport sur le futur espace à bureaux devant abriter l'organisation intégrée et approbation de la réalisation d'un plan de projet;
- Approbation de la décision de fusionner le SGPV et la SSRV et de poursuivre leurs activités sous le nom de Vestcor Inc. à compter du 1^{er} janvier 2018;
- Approbation d'une Entente entre membres modifiée et mise à jour, entre le RRSPNB, le RPENB, la Société Vestcor et Vestcor Inc. à compter du 1^{er} janvier 2018.

Rapports des comités du conseil d'administration

Les faits saillants qui suivent des rapports des comités du conseil comprennent l'ensemble des activités de la SGPV et de la SSRV pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Rapport du comité de vérification

Le comité de vérification supervise les affaires financières de la SSRV, de la SGPV et les fonds gérés, notamment la sélection des politiques comptables en vue de préparer les états financiers, les systèmes de contrôle interne, les systèmes d'information employés pour produire rapidement de l'information financière exacte et adaptée, les stratégies permettant de recenser et de compenser les risques financiers, et les relations avec les auditeurs internes et externes.

La direction est chargée de préparer les états financiers qui sont exempts d'inexactitudes significatives, que ce soit en raison de fraude ou d'erreur et s'assurer le maintien des politiques comptables, des processus, des procédures et des systèmes de contrôle interne pour veiller à la conformité aux normes comptables ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur. L'auditeur externe est chargé de planifier et de réaliser l'audit des états financiers annuels.

Chaque année, le comité évalue son efficacité à la lumière de son mandat pour s'assurer de s'être acquitté de ses responsabilités.

Conformément à son mandat, le comité a accompli, entre autres, les tâches suivantes au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

États financiers et autres	<ul style="list-style-type: none">• Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, examen des tableaux du rendement des composites conformément aux Global Investment Performance Standards pour :<ul style="list-style-type: none">o le composite du RRSPNB;o le composite du RPENB;o le composite des Juges de la Cour provinciale;o le composite du DSNB;o le composite de CES des hôpitaux;o le composite du portefeuille des actions internationales à faible volatilité; et recommandation pour approbation par le conseil;• Pour l'exercice clos le 31 mars 2017, examen des tableaux du rendement des composites conformément aux Global Investment Performance Standards pour le composite du Fonds de régénération de l'environnement, et recommandation pour son approbation par le conseil de la SGPV;• Pour l'exercice clos le 30 juin 2017, examen des tableaux du rendement des composites conformément aux Global Investment Performance Standards pour le RRPPA et recommandation pour leur approbation par le conseil;• Examen des états financiers audités des Entités de placement de Vestcor pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et recommandation pour leur approbation par le conseil;• Examen des états financiers combinés audités de la SGPV et de la SSRV pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et recommandation pour leur approbation par le conseil;• Examen de l'ébauche du rapport annuel consolidé de Vestcor pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et recommandation pour son approbation par le conseil;• Examen de l'ébauche du communiqué de presse annonçant la publication du rapport annuel consolidé de Vestcor pour l'exercice clos le 31 décembre 2017;• Examen des états financiers trimestriels non audités des Entités de placement de Vestcor, de la SGPV et de la SSRV, ainsi que des agréments des gestionnaires pour tout ce qui concerne les changements apportés aux politiques comptables, les estimations comptables d'importance, les erreurs s'il y a lieu, les failles importantes des contrôles internes en matière de déclaration financière, les fraudes ou actions illégales et les événements qui s'en sont suivis;• Réception des états financiers non audités pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2016 pour une filiale détenue entièrement par le Fonds de valeurs immobilières canadiennes de la SGPNB;• Réception d'une note de service trimestrielle portant sur les futures questions de déclaration de l'information financière devant être examinées par le comité;• Examen annuel des politiques d'évaluation des placements en titres;• Examen et approbation de la recommandation de la direction des procédures d'évaluation d'investissements dans les marchés fermés.
-----------------------------------	---

Contrôles internes et systèmes d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance des efforts de réhabilitation de la direction pour adresser les constatations des auditeurs externes relatives aux contrôles internes; • Examen d'un énoncé de portée du projet portant sur l'examen d'un système d'administration de la SSRV et recommandation pour approbation par le conseil d'administration; • Surveillance des indicateurs de rendement clés pour la direction concernant l'application rapide de toutes les recommandations des auditeurs externes et internes; • Examen du rapport des contrôles internes de 2017 préparé par la direction et détaillant les processus, risques et contrôles clés de la SGPV et approbation de son envoi aux clients et aux auditeurs des clients; • Réception d'un compte-rendu sur le plan stratégique quinquennal des TI de Vestcor.
Gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> • Examen annuel du Cadre de gestion des risques d'entreprise et recommandation de l'approbation des révisions par le conseil pour intégrer les opérations de la SSRV; • Examen de la représentation graphique trimestrielle de la couverture des risques, fondée sur les examens indépendants des secteurs de risque pour confirmer que les risques clés reçoivent toute l'attention requise; • Examen d'une grille des risques trimestrielle mettant en évidence les tendances dans les secteurs de risque clés; • Examen des conclusions de la direction sur l'évaluation des principaux risques de fraude de la SGPV pour 2017; • Examen de la liste des principaux fournisseurs pour la SGPV et la SSRV; • Examen de modifications au personnel et recommandation de l'approbation par le conseil, y compris l'embauche d'un comptable des placements et d'un gestionnaire de l'audit interne.
Audit interne	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du plan du vérificateur interne, lettre d'engagement et budget externalisés pour 2018; • Réception des recommandations du vérificateur interne et des réponses de la direction aux audits internes suivants : i) frais et débours, ii) rapports de clients externes et iii) processus de déclaration de la TPS/TVH par la SSRV; • Approbation du plan de l'auditeur interne portant sur l'examen d'un logiciel de déclaration de l'information financière; • Examen du rapport de suivi de septembre 2017 de l'auditeur interne sur les réponses de la direction aux recommandations de l'audit interne précédentes; • Rencontre trimestrielle à huis clos avec l'auditeur interne.

Audit externe	<ul style="list-style-type: none"> • Examen et recommandation pour approbation par le conseil de l'engagement de l'auditeur externe, du plan d'audit, du calendrier, de la dotation en personnel et des coûts pour les états financiers combinés de la SGPV et de la SSRV pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, et des états financiers des Entités de placement de Vestcor pour l'exercice clos le 31 décembre 2017; • Approbation préalable des services sans lien avec l'audit, des services fiscaux et autres services de l'auditeur externe conformément à la Politique d'approbation au préalable pour les services d'audit et autres du comité de vérification; • Examen du rapport des constatations de l'auditeur externe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et obtention d'une confirmation de l'indépendance de l'auditeur externe; • Rencontre trimestrielle à huis clos avec l'auditeur externe.
Objectifs du comité	<ul style="list-style-type: none"> • Examen du mandat du comité et de ses réalisations pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et établissement des objectifs pour 2018.
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de la révision du mandat du comité pour la SGPV et la SSRV et recommandation de son approbation par le comité de gouvernance et le conseil; • Réception du rapport trimestriel de conformité juridique et réglementaire; • Réception du rapport trimestriel sur le recours collectif auquel la SGPV a participé en tant que demandeur, en vertu de ses lignes directrices pour l'investissement responsable; • Examen de la garantie d'assurance des incertitudes et risques d'affaires importants.

Ce rapport a été approuvé par les membres du comité de vérification.

C. Rignanesi (présidente), E. Marshall, D. Murray, D. Bovolaneas, D. Losier, M. Walton (nommé d'office).

Rapport du comité de gouvernance

Le comité de gouvernance examine le mandat du conseil de la SGPV et de la SSRV et de chaque comité, toutes les politiques du conseil et les Lignes directrices pour la nomination des nouveaux administrateurs afin de déterminer s'ils respectent l'évolution des pratiques exemplaires de la société. Le comité supervise également le programme d'orientation et de formation continue des administrateurs, ainsi que le Code de déontologie et de conduite des affaires, en plus d'animer le processus d'auto-évaluation du conseil.

Chaque année, le comité évalue son efficacité à la lumière de son mandat pour s'assurer de s'être acquitté de ses responsabilités.

Conformément à son mandat, le comité a accompli, entre autres, les tâches suivantes au cours de l'exercice financier clos le 31 décembre 2017 :

<p>Documents et initiatives de gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Examen et recommandations au conseil des révisions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> o Mandat du conseil d'administration de la SGPV et de la SSRV et des comités de gouvernance, de vérification et des ressources humaines et de la rémunération; o Lignes directrices pour la nomination; o Politique sur l'orientation et la formation; o Politique des activités du conseil; o Politique de confidentialité de l'information de la société; o Politique sur les déplacements; • Réception d'un document comparant les contrôles de prise de décision afin que Vestcor, son actionnaire la Société Vestcor, les membres de l'actionnaire et les clients de Vestcor les utilisent de manière à ce que des mesures d'approbation adéquates soient respectées; • Recommandation pour approbation par le conseil de la révision du mandat du conseil et de chacun de ses comités pour tenir compte de la fusion de la SGPV et de la SSRV à compter du 1^{er} janvier 2018; • Examen de la section « Gouvernance d'entreprise » pour le rapport annuel de Vestcor de 2017 et recommandation pour son approbation par le conseil.
<p>Éthique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Examen d'un rapport annuel de conformité au code de déontologie et de conduite des affaires par le personnel et les administrateurs; • Examen et recommandation pour approbation au conseil du Protocole de sécurité limité sur les marchés fermés et des révisions à la partie des titres incessibles du Code de déontologie et de conduite des affaires; • Réception trimestrielle d'un rapport d'étape de conformité au Code de déontologie et de conduite des affaires par le personnel; • Recommandation pour approbation par le conseil de la révision du Code de déontologie et de conduite des affaires pour tenir compte de la fusion de la SGPV et de la SSRV à compter du 1^{er} janvier 2018.
<p>Réunions du conseil et des comités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Examen d'une proposition visant à utiliser les résolutions en bloc pour améliorer l'efficacité des réunions du conseil et des comités;

Réunions du conseil et des comités	<ul style="list-style-type: none"> Recommandation pour approbation par le conseil d'un plan de travail annuel pour le conseil et ses comités.
Nomination d'administrateurs	<ul style="list-style-type: none"> Examen de la matrice d'évaluation des compétences des administrateurs; Recommandation au conseil, sous réserve de l'approbation de l'actionnaire, de reconduire la nomination de M. Allain, T. Mawhinney et N. Whipp aux postes d'administrateurs de la SGPV et de la SSRV pour un autre mandat de trois ans.
Rémunération des administrateurs	<ul style="list-style-type: none"> Examen de la Politique de rémunération des administrateurs et recommandation au conseil qu'il approuve la rémunération de la présence à des réunions du conseil et des comités communes à la SGPV et à la SSRV comme s'il s'agissait d'une seule réunion, sous réserve que, étant donné le travail et la documentation exigés, deux indemnités quotidiennes pour réunion soient versées pour les réunions communes du comité de vérification et qu'une indemnité quotidienne pour déplacement soit payée dans le cas où l'hébergement est nécessaire pour assister à une réunion; Examen d'un rapport sur la rémunération et les dépenses des administrateurs pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2017.
Orientation et formation des administrateurs	<ul style="list-style-type: none"> Mise au point d'une liste de sujets de formation des administrateurs qui pourraient être présentés avant les réunions du conseil.
Efficacité du conseil	<ul style="list-style-type: none"> Examen des réalisations du conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et discussion des objectifs pour 2018.
Nominations aux comités	<ul style="list-style-type: none"> Examen de l'adhésion aux comités et recommandation de nominations à chacun d'entre eux.
Indépendance du conseil	<ul style="list-style-type: none"> Examen de l'indépendance du conseil.
Règlements et politiques du conseil	<ul style="list-style-type: none"> Examen et recommandation par le conseil des politiques du conseil telles que notées dans la partie Documents de gouvernance plus haut.
Communications et politique publique	<ul style="list-style-type: none"> Examen d'un nouveau plan stratégique de communication de Vestcor et recommandation de son approbation par le conseil d'administration.
Gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> Réception de comptes-rendus trimestriels sur les litiges en cours.
Objectifs du comité	<ul style="list-style-type: none"> Réception des réalisations du comité de gouvernance au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et discussion des objectifs pour 2018.
Autres	<ul style="list-style-type: none"> Réception d'un compte-rendu sur l'intégration des équipes de la haute direction de la SGPV et de la SSRV, et sur les services partagés des équipes des finances, de l'administration et des technologies de l'information.

Ce rapport a été approuvé par les membres du comité de gouvernance.

D. Bovolaneas (présidente), D. Losier, N. Whipp, C. Rignanesi, M. Walton (nommé d'office).

Rapport du comité des ressources humaines et de la rémunération

Le comité des ressources humaines et de la rémunération procède chaque année à l'évaluation du rendement du président et chef de la direction. Il supervise également les changements apportés aux principes de rémunération, à la rémunération et aux avantages sociaux, au système des primes incitatives et à la structure organisationnelle, en plus de veiller au respect par la direction des lois et règlements en matière d'emploi.

Chaque année, le comité évalue son efficacité à la lumière de son mandat pour s'assurer de s'être acquitté de ses responsabilités.

Conformément à son mandat, le comité a accompli, entre autres, les tâches suivantes au cours de l'exercice financier clos le 31 décembre 2017 :

Évaluation du chef de la direction	<ul style="list-style-type: none"> • Examen annuel du rendement du président et chef de la direction; • Examen et approbation du rendement du président et chef de la direction par rapport aux objectifs du plan d'affaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.
Rémunération et avantages sociaux des employés	<ul style="list-style-type: none"> • Examen et approbation d'une recommandation d'un réajustement salarial pour le chef de la direction par intérim de la SSRV; • Recommandation pour approbation par le conseil d'un examen de la rémunération des cadres pour certains dirigeants et par la suite, de l'examen et de l'approbation d'un réajustement salarial progressif sur les deux prochaines années; • Recommandation pour approbation par le conseil d'un examen exhaustif de la rémunération pour les postes d'administration de l'organisation regroupée en 2017; • Examen et approbation de la révision des principes de rémunération de Vestcor; • Examen et approbation de recommandations issues de l'examen de la rémunération des postes d'administration, incluant des révisions du système de primes de manière à étendre la composante d'accomplissements personnels du programme de primes au rendement à tous les employés à partir de l'exercice financier 2018; • Examen des pondérations individuelles du plan d'affaires annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et recommandation pour leur approbation par le conseil; • Examen d'une comparaison des cibles à valeur ajoutée avec celles des pairs; • Examen des résultats de l'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 par rapport au plan d'affaires et recommandation pour l'approbation des primes individuelles de rendement par le conseil; • Examen et recommandation au conseil de l'ensemble des primes pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.
Indemnité de départ	<ul style="list-style-type: none"> • S.o. – aucune indemnité de départ versée en 2017.
Code de déontologie et de conduite des affaires	<ul style="list-style-type: none"> • S.o. – aucune question renvoyée par le comité de gouvernance au cours de 2017.

Structure organisationnelle	<ul style="list-style-type: none"> Recommandation pour l'approbation par le conseil de l'ajout des postes à plein temps d'un comptable des placements, de contrôleur de la société, d'analyste des marchés fermés et d'analyste en investissement quantitatif et recherche appliquée; Examen de la recommandation par la direction d'adopter un programme de travail coopératif. Ce programme devrait entraîner une rotation de postes destinés à des étudiants stagiaires dans les domaines des finances et des TI qui équivalent à quatre postes à plein temps; Réception d'organigrammes intégrés mis à jour pour l'entité regroupée.
Développement du leadership et plan de relève	<ul style="list-style-type: none"> Examen du plan de relève pour le président et chef de la direction et les membres de la haute direction et recommandation pour son approbation par le conseil;
Planification et politiques des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> Examen du plan stratégique 2017-2018 pour les ressources humaines et recommandation pour son approbation par le conseil.
Surveillance de la conformité	<ul style="list-style-type: none"> Réception de l'attestation trimestrielle de la direction concernant la conformité réglementaire à diverses exigences prévues par la loi.
Gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> Examen des domaines de gestion du risque que le comité a été chargé de surveiller, notamment l'efficacité du leadership du président et chef de la direction, l'intégrité du fonctionnement de la société et sa capacité à attirer et à conserver du personnel qualifié.
Objectifs annuels du comité	<ul style="list-style-type: none"> Examen du mandat du comité et recommandation pour l'approbation des changements par le comité de gouvernance et le conseil; Établissement des objectifs du comité pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et examen des réalisations.
Autres	<ul style="list-style-type: none"> Examen de la section « Discussion sur la rémunération et analyse » du rapport annuel de Vestcor 2017, et recommandation pour son approbation par le conseil.

Ce rapport a été approuvé par les membres du comité des ressources humaines et de la rémunération.

W. Askanas (président), M. Allain, T. Mawhinney, N. Whipp, D. Bovolaneas, M. Walton (nommé d'office).

LIGNES DIRECTRICES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Les mesures d'investissement responsable des gestionnaires de placements continuent à intéresser de plus en plus les investisseurs, les gouvernements, les organismes de réglementation et divers groupes d'intérêts tiers.

Alors que ses responsabilités fiduciaires et que sa structure organisationnelle relativement modeste limitent sa capacité à proposer des filtres d'exclusion ou des solutions de désinvestissement, Vestcor est depuis longtemps membre ou partenaire très actif d'un certain nombre d'organisations qui prônent les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance associée à l'investissement. Par exemple, elle a longtemps siégé dans des organisations comme l'Association canadienne des gestionnaires de fonds de pension (www.acgcr.ca) et la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (<https://www.ccg.ca>). Ces organisations ont des programmes d'engagement actif prospères qui se concentrent sur des questions relatives à l'investissement responsable.

Notre engagement actif auprès de ces groupes contribue à concevoir et à promouvoir dans ce domaine des lignes directrices en matière de bonnes pratiques qui profitent aux investisseurs et à l'entreprise en général. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez nos Lignes directrices pour l'investissement responsable sous l'onglet Placements de notre site Web www.vestcor.org.

RELATIONS AVEC L'INDUSTRIE

Partout au Canada, les professionnels de Vestcor sont considérés comme des ressources constructives dans le cadre de leur participation à des conseils d'administration ou à des comités exécutifs du secteur des placements. Voici quelques-uns des organismes auxquels la direction de Vestcor a participé activement à ce titre au cours du dernier exercice :

- Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite (ACARR)
- Comité de placements de la Galerie d'art Beaverbrook
- Buy-Side Investment Management Association (BIMA)
- Association canadienne des investisseurs obligataires
- Coalition canadienne pour une bonne gouvernance
- Canadian Investment Performance Council
- Institut canadien de la retraite et des avantages sociaux (ICRA)
- CFA Society Atlantic Canada
- Fredericton Community Foundation Investment Committee
- Association canadienne des gestionnaires de caisse de retraite (ACGCR)
- Comité de l'indice S&P/TSX canadien
- Université de Moncton — Comité de placements
- Comité de placements de l'Université du Nouveau-Brunswick

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES DES EMPLOYÉS

La direction et le personnel de Vestcor continuent à s'occuper activement de nombreuses causes d'importance dans nos communautés. Leurs actions vont du bénévolat à l'expertise professionnelle en passant par des dons financiers personnels.

Les membres du personnel de Vestcor ont encore une fois dépassé leur objectif dans le cadre de la campagne Centraide de l'entreprise. Le personnel a aussi continué d'organiser de nombreuses activités de collecte de fonds fructueuses pour des organisations caritatives locales. Vestcor est fière de continuer à souligner les activités de bénévolat de ses employés.

RENDEMENT DES ENTITÉS DE PLACEMENT DE VESTCOR

Le tableau suivant mentionne le rendement et l'indice de référence de chaque Entité de placement de Vestcor au 31 décembre 2017 pour la période indiquée :

Entité	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	10 ans %	Depuis la création ¹ %
Fonds d'obligations nominales de la SGPNB	2,59	2,02	2,58	4,31	3,08	4,69	5,40
Indice de référence	2,18	1,54	2,30	4,00	2,77	4,34	5,22
Fonds d'obligations de sociétés de la SGPNB	2,93	3,42	3,22	4,38	3,63		4,19
Indice de référence	3,38	3,55	3,27	4,33	3,63		4,05
Fonds à revenu fixe mondial de la SGPNB	2,64						2,24 ²
Indice de référence	2,60						1,64
Fonds d'obligations canadiennes à long terme d'ÉNB	9,80	6,19	5,20	6,84			6,97
Indice de référence	9,80	6,19	5,37	7,23			7,37
Fonds de valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick de la SGPNB	3,46	2,81	3,56	5,09	3,67	5,17	6,39
Indice de référence	2,18	1,54	2,30	4,00	2,77	4,34	5,22
Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	1,11	1,08	1,04	1,11	1,17	1,46	2,72
Indice de référence	0,56	0,54	0,57	0,66	0,73	1,01	2,38
Fonds d'investissement des étudiants de la SGPNB	6,59	8,46	4,72	6,10	6,13	5,07	7,03
Indice de référence	5,93	8,40	4,83	6,23	6,10	4,69	6,84
Fonds indiciel d'actions canadiennes de la SGPNB	9,37	15,42	6,97	8,27	9,33	5,07	6,97
Indice de référence	9,10	14,93	6,59	7,57	8,63	4,65	6,55
Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité de la SGPNB	10,08	13,36	7,30	10,60	11,52		11,52
Indice de référence ³	7,77	12,56	6,91	9,23	9,25		9,25
Fonds d'actions canadiennes externes de la SGPNB	9,18	13,47	7,27	8,20	9,76	5,73	10,63
Indice de référence	9,10	14,93	6,59	7,57	8,63	4,65	9,58

Entité	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	10 ans %	Depuis la création ¹ %
Fonds d'actions canadiennes – Stratégie active à long terme de la SGPNB	9,24	13,21	4,67	6,58	7,93	4,04	3,86
Indice de référence	9,10	14,93	6,59	7,57	8,63	4,65	4,42
Fonds d'actions internationales externes de la SGPNB	21,03	8,50	13,34	11,71	16,26	5,30	6,87
Indice de référence	16,82	6,73	10,66	8,87	12,97	3,41	5,10
Fonds indiciel d'actions EAEO de la SGPNB	17,29	6,98	11,25				11,25
Indice de référence	16,82	6,73	11,03				11,03
Fonds indiciel d'actions EAEO de la SGPNB – Classe N	17,10	7,01	10,94	9,12	13,18		5,44
Indice de référence	16,82	6,73	10,66	8,87	12,97		5,10
Fonds d'actions internationales à faible volatilité de la SGPNB	14,29	5,87	12,79				12,79
Indice de référence ³	13,63	3,79	11,72				11,72
Fonds d'actions internationales à faible volatilité de la SGPNB – Classe N	14,32	5,80	12,68	12,20	14,75		14,50
Indice de référence ³	13,63	3,79	11,72	10,68	14,48		14,03
Fonds d'actions de marchés émergents à faible volatilité de la SGPNB - Classe N	17,85	10,89					5,64
Indice de référence	18,40	8,98					4,57
Fonds indiciel d'actions américaines de la SGPNB							4,22 ²
Indice de référence							4,19
Fonds indiciel d'actions américaines de la SGPNB – Classe N	13,69	11,14	14,35	16,64	21,20		12,00
Indice de référence	13,30	10,92	14,18	16,56	21,17		12,05
Fonds d'actions américaines à faible volatilité de la SGPNB (2017)							(0,25) ²
Indice de référence							1,05
Fonds d'actions américaines à faible volatilité de la SGPNB – Classe N	6,63	7,83	13,74	17,17	20,62		18,94
Indice de référence ³	10,49	8,51	13,80	17,06	21,59		19,66
Fonds de titres indexés sur l'inflation de la SGPNB	0,93	1,92	2,29	4,89	1,08	5,15	7,04
Indice de référence	0,72	1,79	2,12	4,78	0,94	5,00	6,86

Entité	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	10 ans %	Depuis la création ¹ %
Fonds de valeurs immobilières canadiennes de la SGPNB	15,18	12,73	11,92	11,15	9,70	8,70	11,95
Indice de référence	5,46	5,38	5,46	5,42	4,27	5,50	5,69
Fonds de placement immobilier de la SGPNB							
Indice de référence	10,83	13,86	7,40	8,18			8,18
	9,85	13,67	7,21	7,98			7,98
Fonds de valeurs immobilières non canadiennes de la SGPNB	20,96	9,81					5,34
Indice de référence	5,46	5,38					5,31
Valeurs immobilières privées de placements Vestcor							3,65 ²
Indice de référence							4,52
Fonds de valeurs immobilières internationales de la SGPNB (2017)							(3,24) ²
Indice de référence							(3,31)
Fonds de valeurs immobilières internationales de la SGPNB – Classe N	0,32	2,72	9,07	16,53	15,03	10,03	10,03
Indice de référence	0,49	2,91	9,11	16,06	14,81	9,82	9,93
Fonds d'investissement en infrastructures publiques de la SGPNB (2017)							(2,80) ²
Indice de référence							3,15
Fonds d'investissement en infrastructures publiques de la SGPNB (2017) - Classe N	3,60	5,35					2,86
Indice de référence	5,46	5,38					5,41
Fonds d'investissement en infrastructures de la SGPNB	14,72	11,67	10,56	9,07	8,01		8,58
Indice de référence	5,46	5,38	5,46	5,42	5,36		5,60
Investissement en infrastructures de placements Vestcor							10,41 ²
Indice de référence							4,08
Fonds d'actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés de la SGPNB (2017)							0,80 ²
Indice de référence							0,37

Entité	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	10 ans %	Depuis la création ¹ %
Fonds d'actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés de la SGPNB – Classe N	4,27	4,01	2,69	1,64	2,72	0,39	2,17
Indice de référence	0,56	0,54	0,57	0,66	0,73	1,01	1,72
Fonds à gestion quantitative de la SGPNB (2017)							5,21 ²
Indice de référence							0,37
Fonds à gestion quantitative de la SGPNB – Classe N	6,16	5,80	5,50	6,04	6,13		4,38
Indice de référence	0,56	0,54	0,57	0,66	0,73		0,91
Fonds de la stratégie d'actions quantitative beta (2017)							3,44 ²
Indice de référence							0,37
Fonds de la stratégie d'actions quantitative beta – Classe N ²	4,81						5,57
Indice de référence	0,56						0,53
Fonds de promotion des titres participatifs du Canada atlantique et du Nouveau-Brunswick de la SGPNB	27,18	16,11	11,91	8,11	8,24	21,84	10,48
Indice de référence	5,46	5,38	5,46	5,42	5,36	5,62	6,91
Fonds d'actions de sociétés fermées de la SGPNB	18,32	12,23	17,75	18,29	18,47	10,07	10,32
Indice de référence	14,66	9,17	11,65	11,59	15,77	6,54	8,08
Actions fermées de placements Vestcor							(21,64) ²
Indice de référence							3,40

¹ Le 1^{er} avril 2008, Vestcor a fixé des indices de référence en dollars canadiens pour les actions internationales. Auparavant, ils étaient donnés dans la devise correspondante. Dans le souci de présenter des données comparables pour les rendements et les indices de référence, la colonne « Depuis la création » donne les rendements au plus tard depuis la première journée d'échange dans l'entité ou, s'il s'agit d'une entité étrangère, depuis le 1^{er} avril 2008.

² Ces entités ont été créées durant l'exercice financier en cours.

³ Le 1^{er} octobre 2014, les indices à volatilité minimum ont remplacé les indices de capitalisation boursière pour les fonds d'actions publiques à faible volatilité du Canada, des États-Unis et EAEO.

ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS DE VESTCOR

Responsabilité de la direction à l'égard des rapports financiers

Les états financiers combinés qui suivent présentent la situation financière et les résultats d'exploitation des activités combinées de la Société de gestion des placements Vestcor et de la Société des services de retraite Vestcor (ensemble, « Vestcor ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ils ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration.

La direction a préparé les états financiers combinés de Vestcor conformément à la partie III du Manuel de CPA Canada : normes comptables pour les organismes sans but lucratif. Les états financiers combinés sont à vocation générale et comprennent un état de la situation financière, un état des résultats et de l'évolution de l'actif net et un état des flux de trésorerie.

La direction est responsable de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers combinés, y compris des montants issus des meilleurs jugements et estimations. Vestcor a des systèmes de contrôle interne et des procédures auxiliaires qui lui permettent de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est exacte, que les actifs sont protégés et que les ressources sont gérées de manière efficace.

La responsabilité ultime des états financiers combinés incombe au conseil d'administration. Celui-ci est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification, composé de six membres indépendants du conseil. Le comité de vérification examine les états financiers combinés et recommande au conseil de les approuver. Il examine également les questions relatives à la comptabilité, à l'audit, aux systèmes de contrôle interne, à la gestion des risques financiers ainsi qu'à l'ampleur, à la planification et aux résultats des audits effectués par les auditeurs internes et externes.

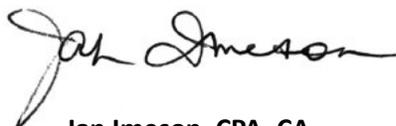
Le cabinet KPMG, auditeur externe des états financiers combinés, rend compte directement au comité de vérification. Il a réalisé un examen indépendant des états financiers combinés selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada, effectuant les tests et suivant les procédures qui lui semblaient nécessaires afin de pouvoir exprimer une opinion au conseil d'administration.

Le président et chef de la direction,



John A. Sinclair

La chef des finances,



Jan Imeson, CPA, CA

**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**

Frederick Square
77, rue Westmorland, bureau 700
Fredericton (NB) E3B 6Z3
Téléphone (506) 856-4400
Télécopieur (506) 856-4499
www.kpmg.ca

Place Marven's
1, allée Factory
Boîte postale 827
Moncton (NB) E1C 8N6
Téléphone (506) 856-4400
Télécopieur (506) 856-4499

Édifce Harbour
133, rue Prince William, bureau 306
Boîte postale 2388
Saint John (NB) E2L 3V6
Téléphone 506-634-1000
Télécopieur 506-633-8828

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de la Société de gestion des placements Vestcor et la Société de services de retraite Vestcor

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés ci-joints de la Société de gestion des placements Vestcor et la Société de services de retraite Vestcor (ensemble « Vestcor »), qui comprennent l'état combiné de la situation financière au 31 décembre 2017, l'état combiné des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état combiné des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers combinés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers combinés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers combinés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers combinés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers combinés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers combinés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers combinés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers combinés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers combinés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière combinée de Vestcor au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats combinés de ses activités et de ses flux de trésorerie combinés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Les états financiers combinés de Vestcor au 31 décembre 2016 et pour l'exercice clos à cette date n'ont pas été audités. Par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion sur ces états.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Fredericton, Canada
Le 3 avril 2018

VESTCOR
État combiné de la situation financière
(en milliers de dollars canadiens)

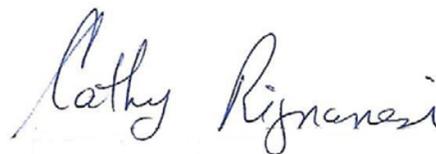
	31 décembre 2017	31 décembre 2016 <i>(non audité)</i>
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie	666 \$	687 \$
Débiteurs <i>(note 9)</i>	6 660	6 633
Autres débiteurs	16	162
Charges payées d'avance	359	738
Total de l'actif à court terme	7 701	8 220
Débiteurs à long terme	349	358
Immobilisations <i>(note 3)</i>	663	380
	8 713	8 958
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer <i>(note 4)</i>	7 673 \$	8 192 \$
Tranche à court terme des obligations au titre du régime complémentaire de retraite <i>(note 5)</i>	26	26
Total du passif à court terme	7 699	8 218
Régime complémentaire de retraite <i>(note 5)</i>	349	358
Apports reportés afférents aux immobilisations <i>(note 6)</i>	663	380
Total du passif	8 711	8 956
Actif net non affecté	2	2
	8 713 \$	8 958 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers
Obligations contractuelles et éventualités *(note 8)*
Événement postérieur *(note 12)*

Approuvé au nom du conseil d'administration :



Michael W. Walton
Président du conseil



Cathy Rignanesi
Présidente du comité de vérification

VESTCOR

État combiné des résultats et de l'évolution de l'actif net
(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2017	1^{er} octobre au 31 décembre 2016 <i>(non audité)</i>
PRODUITS		
Frais de gestion de placements <i>(note 9)</i>	18 306 \$	5 397 \$
Frais d'administration des régimes de retraite <i>(note 9)</i>	7 481	1 828
Frais d'administration des avantages sociaux	1 307	349
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	242	53
Autre	11	—
Total des produits	27 347	7 627
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	16 321	4 830
Systèmes d'information	4 291	1 120
Gestion de placements à l'externe	2 770	718
Garde de titres	1 331	289
Bureau et entreprise	1 151	330
Services professionnels	568	120
Loyer de bureaux	673	167
Amortissement des immobilisations	242	53
Total des charges	27 347	7 627
Excédent des produits sur les charges	—	—
Actif net non affecté, à l'ouverture de la période	2	2
ACTIF NET NON AFFECTÉ, à la clôture de la période	2 \$	2 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

VESTCOR

État combiné des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2017	1^{er} octobre au 31 décembre 2016 (non audité)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	— \$	— \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	242	53
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(242)	(53)
Régime complémentaire de retraite	17	4
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Augmentation des débiteurs	(18)	(4 970)
Diminution (augmentation) des autres débiteurs	146	(159)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	379	(379)
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(519)	6 077
Flux net de trésorerie fourni par des activités de fonctionnement	5	573
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(525)	(11)
Apports reportés afférents aux immobilisations	525	11
Flux net de trésorerie provenant des activités d'investissement	—	—
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Paieement au titre du régime complémentaire de retraite	(26)	(6)
Flux net de trésorerie affecté à l'activité de financement	(26)	(6)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE LA PÉRIODE		
Trésorerie au début de la période	687	120
TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	666 \$	687 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

VESTCOR

Notes afférentes aux états financiers combinés

Exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens)

1. Nature des activités

La *Loi sur Vestcor*, qui a été promulguée le 8 juillet 2016, a créé la Société Vestcor afin d'agir comme actionnaire de deux entités d'exploitation à but non lucratif, la Société de gestion des placements Vestcor (« SGPV ») et la Société de services de retraite Vestcor (« SSRV ») (ensemble « Vestcor »). La Société Vestcor est une organisation à but non lucratif sans capital-actions dont les membres sont le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) et le Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB). Les entités d'exploitation de Vestcor ont été transférées à la Société Vestcor de la Province du Nouveau-Brunswick le 1^{er} octobre 2016. Le mandat de Vestcor est de fournir des services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux et de gestion de placements et de conseils pour les caisses de retraite et fonds en fiducie, fonds de dotation et autres fonds semblables du secteur public.

Vestcor recouvre la totalité de ses charges de fonctionnement et de ses dépenses en immobilisations selon la méthode du recouvrement des coûts. Vestcor est exonérée d'impôts sur le bénéfice en vertu de l'alinéa 149(1)l) de la *Loi sur l'impôt sur le revenu* (Canada).

2. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Ces états financiers combinés présentent les exploitations combinées de la SGPV et la SSRV pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 incluant des données comparatives non auditées pour la période du 1^{er} octobre 2016, la date où la propriété a été transférée à la Société Vestcor, jusqu'au 31 décembre 2016. Ils ont été établis conformément à la Partie III du Manuel des comptables professionnels agréés (CPA) : *Normes comptables pour les organismes sans but lucratif*. Les principales méthodes comptables utilisées dans le cadre de l'établissement de ces états financiers sont les suivantes :

b) Principes de fusion

Les présents états financiers combinés portent sur les comptes de la SGPV et la SSRV. Toutes les opérations intersociétés ont été éliminées lors de la fusion.

c) Constatation des produits

Les honoraires sont inscrits à titre de produits à mesure que les services sont rendus et que leur recouvrement est probable. Vestcor comptabilise les apports selon la méthode du report. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis par des imputations aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux correspondants à ceux qui sont utilisés pour l'amortissement des immobilisations en question.

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût d'acquisition moins l'amortissement cumulé. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la prestation de services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle. Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie utile estimative, selon la méthode linéaire, aux taux suivants :

Matériel informatique	- 3 ans
Mobilier et matériel	- 12,5 ans
Améliorations locatives	- sur la durée résiduelle du bail

e) Avantages sociaux futurs des employés

Les employés à temps plein participent au RRSPNB, un régime contributif à prestations cibles. Avant le 1^{er} janvier 2014, les employés à temps plein participaient à un régime contributif interentreprises à prestations déterminées, en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics*. En outre, certains employés participent également à une convention de retraite dont le gouvernement du Nouveau-Brunswick est le promoteur. Les actifs et les passifs de ces régimes ne sont pas séparés. Puisqu'il est impossible d'obtenir tous les renseignements nécessaires à une répartition très précise de sa part d'obligations, Vestcor a recours à la méthode de comptabilisation des régimes à cotisations déterminées pour rendre compte de sa part de ces régimes. Par conséquent, les cotisations de l'employeur sont passées en charge à mesure qu'elles sont engagées.

f) Instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Tous les instruments financiers sont évalués par la suite au coût ou au coût amorti, sauf si la direction décide de comptabiliser de tels instruments financiers à leur juste valeur. Vestcor n'a pas choisi de comptabiliser de tels instruments financiers à leur juste valeur.

En la présence d'indicateurs de perte de valeur, les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation annuel à la fin de l'exercice financier. Vestcor détermine alors s'il existe une détérioration importante du montant ou de l'échéancier des flux de trésorerie futurs par rapport aux actifs financiers. Si c'est le cas, la valeur comptable de l'actif financier est réduite à la plus élevée de ces valeurs : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le montant pouvant être obtenu de la réalisation de l'actif financier ou le montant pouvant être obtenu de la réalisation d'une sûreté accessoire. En cas d'événement ou de circonstances entraînant un changement de situation, une perte de valeur sera reprise à concurrence de l'amélioration, sans dépasser la valeur comptable initiale.

VESTCOR**Notes afférentes aux états financiers combinés**

Exercice clos le 31 décembre 2017

*(en milliers de dollars canadiens)***2. Principales méthodes comptables (suite)***e) Utilisation d'estimations*

Pour préparer les états financiers combinés, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers combinés, de même que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de l'exercice. Ces estimations et hypothèses portent principalement sur la valeur recouvrable nette des débiteurs, la durée de vie estimative et le choix des taux d'amortissement des immobilisations (*note 3*) et des apports reportés (*note 6*) et la provision actuarielle estimée pour le régime complémentaire de retraite (*note 5*).

3. Immobilisations

	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Améliorations locatives	2017 Total
Coût				
Solde à l'ouverture	1 479 \$	472 \$	447 \$	2 398 \$
Achats	433	49	43	525
Solde à la clôture	1 912	521	490	2 923
Amortissement cumulé				
Solde à l'ouverture	1 269	374	375	2 018
Charge d'amortissement	209	14	19	242
Solde à la clôture	1 478	388	394	2 260
Valeur comptable nette	434 \$	133 \$	96 \$	663 \$

	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Améliorations locatives	2016 Total (non audité)
Coût				
Solde à l'ouverture	1 471 \$	470 \$	446 \$	2 387 \$
Achats	8	2	1	11
Solde à la clôture	1 479	472	447	2 398
Amortissement cumulé				
Solde à l'ouverture	1 222	371	372	1 965
Charge d'amortissement	47	3	3	53
Solde à la clôture	1 269	374	375	2 018
Valeur comptable nette	210 \$	98 \$	72 \$	380 \$

4. Remises gouvernementales

Les crédateurs et charges à payer constatés dans l'état combiné de la situation financière correspondent à des remises gouvernementales totalisant 269 \$ au 31 décembre 2017 (396 \$ (*non audité*) – 2016) et incluant des montants dus au titre de la TPS et de la TVH et des cotisations sociales.

VESTCOR

Notes afférentes aux états financiers combinés

Exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens)

5. Régime complémentaire de retraite

Vestcor a un passif estimatif de 375 \$ (384 \$ (*non audité*) – 2016) au titre des prestations complémentaires de retraite spéciales ayant trait à des services passés qui ont été accordées en 2003 et en 2004. Le passif au titre des prestations constituées a été déterminé par une évaluation actuarielle entreprise en date du 31 mars 2015 et extrapolé au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017. Il équivaut à la valeur actuelle des versements futurs prévus. Le coût final pour Vestcor variera en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation et de certains facteurs démographiques. Les variations du passif prévu sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles surviennent. Les paiements sont recouverts par des honoraires imputés aux clients.

6. Apports reportés afférents aux immobilisations

Le solde des apports reportés non amortis comprend ce qui suit :

	2017	2016 (<i>non audité</i>)
Solde au début de l'exercice	380	422 \$
Apports nets additionnels reçus	525	11
Moins les montants amortis dans les produits	(242)	(53)
Solde à la fin de l'exercice	663	380 \$

7. Avantages sociaux futurs des employés

Vestcor est un employeur qui participe au RRSPNB. Pour la période terminée le 31 décembre 2017, Vestcor a passé en charges des cotisations de 1 104 \$ (266 \$ (*non audité*) pour les trois mois terminés le 31 décembre 2016) en vertu du régime de retraite. Vestcor est aussi un employeur qui participe à une convention de retraite (« CR »). Pour la période terminée le 31 décembre 2017, Vestcor a passé en charges des cotisations de 120 \$ (35 \$ (*non audité*) pour les trois mois terminés le 31 décembre 2016) en vertu de la CR.

8. Obligations contractuelles et éventualités

Vestcor loue certains de ses locaux en vertu d'un bail d'exploitation en vigueur jusqu'au 31 janvier 2022. Les paiements de location minimums s'établissent à 256 \$ par année. À la signature du bail, Vestcor a bénéficié d'un incitatif à la location de 25 \$, qui sera amorti à titre de frais de location de bureaux dans l'état des résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Une charge de premier rang sur une partie des améliorations locatives, du mobilier et de l'équipement de Vestcor a été donnée en garantie au locateur en échange de l'incitatif à la location.

Le bail contient deux clauses de résiliation précoce ayant pour conséquence l'augmentation avec effet rétroactif des paiements de location minimum effectués à des fins d'harmonisation avec le bail de courte durée. La résiliation précoce entraînerait également le remboursement du montant non amorti de l'incitatif à la location.

Vestcor occupe aussi certains locaux pour bureaux loués par le gouvernement du Nouveau-Brunswick en vertu d'un bail d'exploitation de dix ans prenant fin le 31 octobre 2020. Vestcor continue à payer un loyer de 30 \$ par mois au gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick.

VESTCOR

Notes afférentes aux états financiers combinés

Exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens)

9. Opérations et soldes entre apparentés

Vestcor offre au RRSPNB et au RPENB des services de gestion des placements et d'administration des pensions. Quels que soient les clients, ces services sont facturés selon la méthode de recouvrement des coûts. Les coûts directement attribuables à un client lui sont directement facturés. Tous les autres sont répartis entre les clients selon leur quote-part d'actifs gérés pour ce qui est des services de gestion des placements et selon le travail accompli pour ce qui est des services d'administration des régimes de retraite. Pour la période terminée le 31 décembre 2017, Vestcor a facturé 11 670 \$ et 8 080 \$ au RRSPNB et au RPENB respectivement (3 365 \$ (*non audité*) et 2 282 \$ (*non audité*) respectivement pour les trois mois terminés le 31 décembre 2016) pour ces services. Ces montants sont inclus dans les frais de gestion des placements et d'administration des régimes de retraite constatés dans l'état des résultats. Au 31 décembre 2017, le RRSPNB et le RPENB devaient respectivement 3 112 \$ et 2 230 \$ (2 888 \$ (*non audité*) et 2 075 \$ (*non audité*) respectivement pour les trois mois terminés le 31 décembre 2016) à Vestcor pour ces services. Ces montants sont comptabilisés dans les débiteurs.

Vestcor est économiquement dépendante du revenu provenant de ses clients conformément au modèle opérationnel de recouvrement des coûts qui régit son fonctionnement.

10. Indemnisations

Vestcor fournit des indemnisations aux membres de sa direction et à ses administrateurs suivant certains règlements de la société. Vestcor peut être tenue de dédommager ces personnes dans l'éventualité d'une réclamation portée contre elles. Le caractère incertain de ces indemnisations empêche Vestcor d'évaluer raisonnablement le montant maximum des paiements potentiels qu'elle serait tenue de faire. À ce jour, Vestcor n'a reçu aucune réclamation et n'a effectué aucun paiement d'indemnisation.

Le 20 janvier 2016, Vestcor a été informée que, le 30 décembre 2015, un avis de poursuite et exposé de la demande avaient été déposés à la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick et nommaient comme défendeurs Vestcor et la Province du Nouveau-Brunswick, le Syndicat des employé(e)s des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick, le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, la section locale 37 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité et le conseil des fiduciaires du RRSPNB. La demande découle de la restructuration du RRSPNB en un régime à risques partagés. Vestcor, pour sa part, a joué un rôle limité dans ce processus, et ce, selon la direction et l'indemnité fournies par la Province du Nouveau-Brunswick. La Province défend Vestcor dans cette cause selon son obligation en vertu de l'indemnité.

11. Risques financiers

Vestcor est exposée au risque de crédit. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. L'exposition de Vestcor au risque de crédit se limite à la valeur comptable de ses débiteurs et autres débiteurs, dont les montants ont tous été recouverts subséquentement à la date des états financiers.

12. Événement postérieur

Le 1^{er} janvier 2018, la SGPV et la SSRV ont été fusionnées et continuent leur exploitation au nom de Vestcor Inc.